



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE DIJON METROPOLE



Reconstruction de l'éclairage public par des leds sur le domaine public de la métropole dijonnaise

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire
OBJECTIF	10. Soutenir la performance environnementale du domaine public
Action n°	
Maître d'ouvrage	DIJON METROPOLE
Maître d'œuvre	Groupe Bouygues/Citelum
Description de l'action	Le contexte du projet : Lors du passage en communauté urbaine le Grand Dijon, devenue Dijon métropole, a récupéré la compétence voirie et donc la gestion de l'éclairage public. Au vu des disparités et de la vétusté des équipements d'éclairage public des communes et de l'augmentation constante du coût de l'énergie, Dijon métropole a décidé d'investir pour moderniser son parc de luminaires en remplaçant les lanternes énergivore équipées avec des lampes à décharge par de la LED. Le choix de la technologie LED pour les luminaires s'est imposé grâce aux rapides évolutions dans ce domaine. Depuis quelques années l'efficacité

	(lumen/watt) des LED a dépassé celle des lampes à décharge classiques de l'éclairage public. Les constructeurs ont maintenant quasiment abandonné la commercialisation des luminaires avec des lampes à décharge. La LED permet également d'abaisser fortement l'éclairement et donc la puissance consommée à certaines heures de la nuit. Dijon métropole a choisi l'installation d'une télégestion afin de différencier les jours et les heures pour l'abaissement en fonction des quartiers et des usages. Pour augmenter les économies, des quartiers résidentiels seront équipés en détection de présence. Par exemple la puissance peut être abaissée jusqu'à 90%, ce qui laisse un flux lumineux faible, et lors de passages dans la rue, l'éclairement repasse à 50 ou 80%. Les caractéristiques principales du projet : Dijon métropole a lancé un marché de type Conception Réalisation Exploitation Maintenance pour la gestion globale de son espace public : éclairage public, signalisation lumineuse tricolore, contrôle d'accès, sécurité incendie piloté au travers un réseau haut débit depuis le Poste de Pilotage Connecté. Le programme fonctionnel de ce marché demandait aux candidats de s'engager sur des économies d'échelle sur leurs prestations et sur les économies d'énergie de l'éclairage public finançant ainsi le déploiement de la smart city. Le marché OnDijon a été signé avec le groupement Bouygues Citelum fin 2017. D'une durée de 13 ans, il prévoit, à terme, 100% des 34000 luminaires du territoire métropolitain équipés en LED et 65% d'économie d'énergie. Pour l'année 2025, est prévue la reconstruction d'environ 5000 points lumineux sur le domaine public de Dijon métropole situé sur le territoire de la commune de Dijon.												
Partenaires													
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acquisition</td><td></td></tr> <tr> <td>Etudes</td><td></td></tr> <tr> <td>Travaux</td><td>3.250.458 €</td></tr> <tr> <td>Frais divers</td><td></td></tr> <tr> <td>Total</td><td>3.250.458 €</td></tr> </tbody> </table> En fonctionnement (par an)	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes		Travaux	3.250.458 €	Frais divers		Total	3.250.458 €
Postes de dépenses	Montant HT												
Acquisition													
Etudes													
Travaux	3.250.458 €												
Frais divers													
Total	3.250.458 €												

	Postes de dépenses	Montant TTC		
	Salaires			
	Dépenses courantes			
	Autres			
	Total par an			
Plan de financement	En investissement (HT)			
	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé DSIL	Décision
	Acquisition			
	Études			
	Travaux	975.137,40 € 2.275.320,60 €	DSIL 2025 Autofinancement Dijon métropole	
	Apports non financiers			
	Total	3.250.458 €		
	En fonctionnement (par an)			
	Postes de dépenses	Montant		
	Salaires			
	Dépenses courantes			
	Autres			
	Total par an			
	Calendrier	• Date prévisionnelle de démarrage des travaux : mars 2025 • Date prévisionnelle de réception des travaux : 31/12/25		
Indicateurs d'évaluation proposés	• Respect du calendrier de réalisation de l'opération • Diminution des consommations énergétiques			

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE DIJON METROPOLE



Projet Rénovation accueil mairie

AXE	Cliquez sur l'axe concerné
OBJECTIF	8. Réduire l'impact environnemental et soutenir l'économie circulaire
Action n°	
Maître d'ouvrage	Ville de Chevigny-Saint-Sauveur
Maître d'œuvre	SISTEM ARCHITECTURE
Description de l'action	Le contexte du projet : Le projet de réhabilitation du hall et rez-de-chaussée partiel de la mairie porte notamment sur : - L'enveloppe thermique avec le remplacement des menuiseries, réfection des doublages intérieurs et finitions extérieures, suppression du sas d'entrée vitré circulaire, modification du système de chauffage intégré dans une démarche globale de révision du chauffage de la mairie, installation de panneaux photovoltaïques - Création d'un hall d'entrée en extension de la mairie avec des portes automatiques posées en alternance pour limiter les courants d'air Les caractéristiques principales du projet : Le projet fera l'objet d'une consultation composée de dix lots : - Démolitions – gros œuvre - Menuiseries extérieures - Menuiseries intérieures – mobilier

	- Plâtrerie – isolation – plafonds et faux-plafond – peinture - Revêtements de sols – faïence - Plomberie - Electricité - Chauffage climatisation - Etanchéité Le projet est aujourd’hui estimé à 829 825 € HT.																																							
Partenaires	Le projet est en cours de finalisation avant d’être publié sur les plateformes dédiées afin de sélectionner les titulaires. La prochaine étape consiste à finaliser le dossier de consultation avant sa publication et la phase de sélection.																																							
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td>39 825 €</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>780 000 €</td></tr><tr><td>Frais divers</td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td>819 825 €</td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr><tr><td>Salaires</td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td></td></tr></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes	39 825 €	Travaux	780 000 €	Frais divers		Total	819 825 €	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres		Total par an																		
Postes de dépenses	Montant HT																																							
Acquisition																																								
Etudes	39 825 €																																							
Travaux	780 000 €																																							
Frais divers																																								
Total	819 825 €																																							
Postes de dépenses	Montant TTC																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes																																								
Autres																																								
Total par an																																								
Plan de financement	En investissement (HT) <table><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Travaux</td><td>312000 + 312000</td><td>Département de la Côte d’Or + DETR/DSIL</td><td></td></tr><tr><td>Apports non financiers</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td>624 000 €</td><td></td><td></td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant</th><th></th></tr><tr><td>Salaires</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td></td><td></td></tr></table> La préfecture sera sollicitée dans le cadre de la DETR/DSIL pour un financement à hauteur de 40%.	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition				Etudes				Travaux	312000 + 312000	Département de la Côte d’Or + DETR/DSIL		Apports non financiers				Total	624 000 €			Postes de dépenses	Montant		Salaires			Dépenses courantes			Autres			Total par an		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																																					
Acquisition																																								
Etudes																																								
Travaux	312000 + 312000	Département de la Côte d’Or + DETR/DSIL																																						
Apports non financiers																																								
Total	624 000 €																																							
Postes de dépenses	Montant																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes																																								
Autres																																								
Total par an																																								

	Le conseil départemental sera sollicité pour un financement à hauteur de 50% dans le cadre du dispositif contrat grands projets Côte d'Or
Calendrier	• APS/APD/ PRO/DCE TRAVAUX : Février 2025 • Parution : Février 2025 • Notification : Mai 2025 • Démarrage travaux : Juin 2025 • Réception travaux : Décembre 2025
Indicateurs d'évaluation proposés	• • • •

**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE
DE DIJON METROPOLE**



Projet Rénovation école élémentaire Buisson Rond

AXE	Cliquez sur l'axe concerné
OBJECTIF	10. Soutenir la performance environnementale du domaine public
Action n°	
Maître d'ouvrage	Ville de Chevigny-Saint-Sauveur
Maître d'œuvre	Thierry Gheza
Description de l'action	Le contexte du projet : Ce projet est un souhait affirmé de la municipalité. La base du projet est la rénovation de 2 bâtiments « vieillissants » de l'école maternelle et élémentaire du groupe scolaire BUISSON ROND. La municipalité a fait le choix de cibler prioritairement les écoles pour ses grands projets de rénovation. En effet, ces bâtiments vieillissants doivent faire l'objet de réaménagement important. Cette rénovation a deux buts principaux : redonner à ces locaux un aspect plus contemporain de l'extérieur, et améliorer le cadre de vie intérieur tout en s'inscrivant dans le contexte de transition écologique et environnementale. L'arrivée du décret tertiaire est venue conforter cette volonté de renforcer le confort intérieur, en s'attachant à travailler particulièrement sur l'amélioration des performances thermiques de l'enveloppe des bâtiments. Ce programme de travaux est enfin l'occasion de traiter les aspects techniques (par exemple réfections des réseaux d'évacuation en vide sanitaires, ou encore des installations de chauffage), réglementaires

	(comme l'accessibilité) et sécuritaires (alarmes diverses) de ces établissements scolaires. Les caractéristiques principales du projet : Les principaux objectifs du Maître d'ouvrage pour la présente opération sont les suivants : Donner un fort caractère « rajeuni et contemporain » au groupe scolaire ; Conforter de façon rationnelle et pérenne la structure, l'enveloppe et les équipements techniques Renforcer la sécurité : Adapter les locaux aux changements climatiques (amélioration du confort été/hiver à l'intérieur des locaux, augmentation de la performance thermique de l'enveloppe des bâtiments) ; Réaliser les travaux dans des délais les plus contraints ; Adapter le programme de rénovation aux normes du décret tertiaire ; Réaliser un bâtiment plus économe en énergie et plus respectueux de l'environnement. Tout d'abord, il est prévu le remplacement de la chaufferie gaz par un ensemble de pompes à chaleur, le remplacement complet des installations de chauffage avec la mise en place d'une ventilation double flux, la mise en œuvre de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments élémentaires et maternelles (système en autoconsommation avec vente du surplus) ce qui génèrera des économies substantielles sur la consommation d'énergie. Les choix se sont ensuite portés sur un important travail d'isolation avec une isolation thermique renforcée, la pose de menuiserie avec une forte résistance thermique et une amélioration de l'isolation par l'extérieur. Enfin, les travaux de rénovation comporteront une part importante de matériaux biosourcés. Ce projet ambitieux porté par la Ville de Chevigny-Saint-Sauveur s'inscrit pleinement dans le CRTE de Dijon Métropole et vise à poursuivre la démarche de rénovation des thermiques des bâtiments publics de la ville de Chevigny-Saint-Sauveur. Ces travaux ont pour but d'améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage au sein des écoles, mais aussi de participer à la lutte contre le dérèglement climatique avec des locaux publics plus résilients et performants d'un point de vue de leurs consommations énergétiques. Le projet est aujourd'hui estimé à 4 500 000 € HT.								
Partenaires	Le projet démarrera à la rentrée scolaire 2025								
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acquisition</td><td></td></tr> <tr> <td>Etudes</td><td></td></tr> <tr> <td>Travaux</td><td>4 500 000 €</td></tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes		Travaux	4 500 000 €
Postes de dépenses	Montant HT								
Acquisition									
Etudes									
Travaux	4 500 000 €								

	Frais divers				
	Total		4 500 000 €		
	En fonctionnement (par an)				
	Postes de dépenses		Montant TTC		
	Salaires				
	Dépenses courantes				
	Autres				
	Total par an				
	Plan de financement	En investissement (HT)			
		Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision
Acquisition					
Etudes					
Travaux		2 758 500	Département de la Côte d’Or + Effilogis + CAF + DETR/DSIL		
Apports non financiers					
Total		2 758 000 €			
En fonctionnement (par an)					
Postes de dépenses		Montant			
Salaires					
Dépenses courantes					
Autres					
Total par an					
La préfecture sera sollicitée dans le cadre de la DETR/DSIL pour un financement à hauteur de 40%.					
Calendrier		• APS/APD/ PRO/DCE TRAVAUX : Septembre 2024 • Parution : • Notification : • Démarrage travaux : septembre 2025 • Réception travaux : septembre 2026			
Indicateurs d’évaluation proposés		• • • •			



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE DIJON METROPOLE



Requalification et végétalisation des abords du centre Dauphine

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire
OBJECTIF	10. Soutenir la performance environnementale du domaine public
Action n°	
Maître d'ouvrage	DIJON METROPOLE
Maître d'œuvre	Cabinet Merlin architecte (Dijon) – Mayot et Toussaint paysagiste concepteur (Dijon)
Description de l'action	Le contexte du projet : Dijon Métropole souhaite requalifier la rue Dauphine entre la rue de la Liberté et la rue du Bourg ainsi que l'accès au centre Dauphine depuis la rue Bossuet en partenariat avec le réaménagement du centre commercial Dauphine en cours. Ce renouvellement urbain permettra de relier deux espaces aménagés ces dernières années : la rue de la Liberté et la rue du Bourg. Cet espace fait l'objet d'une attention particulière dans les choix d'aménagement envisagés tant stratégiques que techniques dans un contexte d'ultra centre urbain (nombreux commerces, préservation du patrimoine,

	multitude d'usages, ...). Les caractéristiques principales du projet : Cet aménagement majeur, ambitieux, permettra ainsi de répondre à l'ensemble des enjeux actuels en matière d'aménagement urbain : La mobilité active (cycle, piéton ...) ; L'accessibilité pour l'ensemble des usagers de part et d'autre de la chaîne de déplacement considérée ; La mise en valeur architecturale et patrimoniale d'un centre urbain dijonnais remarquable (utilisation de matériaux de qualité, durables, locaux) ; La gestion intégrée des eaux pluviales en favorisant une gestion à la source par infiltration en fonction des enjeux techniques ; La végétalisation de l'espace public ; La sécurité du public. L'ensemble de ces objectifs devront s'intégrer pleinement avec tous les enjeux liés aux usages fortement représentés sur ce secteur : commerçant, riverain, touristique, accès véhicule de secours et de livraison, ... Ce renouvellement urbain permettra ainsi de créer une continuité entre la rue de Liberté, la rue du Bourg ainsi qu'avec la rue Bossuet. L'ensemble de cet espace urbain sera ainsi revalorisé de manière équilibrée et cohérente. Afin d'atteindre ces objectifs ambitieux, un travail en transversalité a été engagé avec l'ensemble des acteurs de cet espace urbain. Dijon métropole sera très vigilante à répondre aux attendus, dans l'aménagement réalisé, afin notamment de contribuer à faire évoluer la part modale des mobilités actives, les surfaces désimperméabilisées et végétalisées.												
Partenaires													
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acquisition</td><td></td></tr> <tr> <td>Etudes</td><td>95.985,30 €</td></tr> <tr> <td>Travaux</td><td>959.852,95 €</td></tr> <tr> <td>Frais divers</td><td>13.000 €</td></tr> <tr> <td>Total</td><td>1.068.838,25 €</td></tr> </tbody> </table> En fonctionnement (par an)	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes	95.985,30 €	Travaux	959.852,95 €	Frais divers	13.000 €	Total	1.068.838,25 €
Postes de dépenses	Montant HT												
Acquisition													
Etudes	95.985,30 €												
Travaux	959.852,95 €												
Frais divers	13.000 €												
Total	1.068.838,25 €												

	Postes de dépenses	Montant TTC		
	Salaires			
	Dépenses courantes			
	Autres			
	Total par an			
Plan de financement	En investissement (HT)			
	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision
	Acquisition			
	Etudes	427.535,30 €	DSIL 2024 Fonds de concours Ville de Dijon FNADT Autofinancement Dijon métropole	
	Travaux	240.000 €		
		100.000 € 301.302,95 €		
	Apports non financiers			
	Total	1.068.838,25 €		
	En fonctionnement (par an)			
	Postes de dépenses	Montant		
	Salaires			
	Dépenses courantes			
	Autres			
	Total par an			
	Calendrier	• Date prévisionnelle de démarrage des travaux : Septembre 2024 • Date prévisionnelle de réception des travaux : Avril 2025		
Indicateurs d'évaluation proposés	• Respect du calendrier de réalisation de l'opération • Aménagement de voiries douces • Création d'un îlot de fraîcheur • Nombre estimatif de passages dans ce secteur			



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE DIJON METROPOLE



Extension du cimetière métropolitain

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale
OBJECTIF	13. Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité
Action n°	
Maître d'ouvrage	Dijon métropole
Maître d'œuvre	Mayot et Toussaint, paysagiste concepteur
Description de l'action	Le contexte du projet : Dans le cadre des extensions successives du cimetière intercommunal, il s'avère nécessaire de produire plus de concessions en cavurnes et caveaux. Une première partie a été construite en urgence en début 2024. La deuxième tranche, plus conséquente, fait l'objet de cette demande. Les caractéristiques principales du projet : Le cimetière métropolitain a été créé en 1995 afin de palier la saturation des cimetières des communes membres du territoire de Dijon métropole et de répondre aux besoins d'inhumation de ces dernières. Des extensions sont programmées régulièrement, environ tous les cinq ans, pour assurer

	la disponibilité de concessions. La faiblesse du nombre de caveaux, de mini concessions enterrées et de monuments individuels destinés aux urnes cinéraires nécessite une nouvelle extension, dès cette année. C’est ainsi qu’au 31 décembre 2023, il ne restait plus que 19 monuments individuels, alors que 21 ont été vendus en 2023, et qu’il n’en restait plus que 11 au 30 avril 2024. Il est donc impossible d’attendre 2025 pour procéder à cette extension. De plus, pour garantir la disponibilité de concessions pour les inhumations, les ventes de concession par anticipation sur les décès ne peuvent plus être acceptées aujourd’hui. Cette extension permettra de répondre favorablement à ce type de demandes. Au terme de cette opération, 36 caveaux une place, 22 caveaux deux places et 302 cavurnes seront installés, dont une partie des cavurnes dans un mur columbarium d’aspect « pierre sèche ». Cette quantité correspond aux besoins des 3 ans à venir, permettant de relancer des études pour une tranche suivante.																						
Partenaires																							
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td>33.138,14 €</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>649.977,98 €</td></tr><tr><td>Frais divers</td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td>683.161,12 €</td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr><tr><td>Salaires</td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td></td></tr></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes	33.138,14 €	Travaux	649.977,98 €	Frais divers		Total	683.161,12 €	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres		Total par an	
Postes de dépenses	Montant HT																						
Acquisition																							
Etudes	33.138,14 €																						
Travaux	649.977,98 €																						
Frais divers																							
Total	683.161,12 €																						
Postes de dépenses	Montant TTC																						
Salaires																							
Dépenses courantes																							
Autres																							
Total par an																							
Plan de financement	En investissement (HT) <table><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td>409.896,67 €</td><td rowspan="3">DSIL 2025 Autofinancement Dijon métropole</td><td></td></tr><tr><td>Travaux</td><td>273.264,45 €</td><td></td></tr><tr><td>Apports non</td><td></td><td></td></tr></table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition				Etudes	409.896,67 €	DSIL 2025 Autofinancement Dijon métropole		Travaux	273.264,45 €		Apports non						
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																				
Acquisition																							
Etudes	409.896,67 €	DSIL 2025 Autofinancement Dijon métropole																					
Travaux	273.264,45 €																						
Apports non																							

	financiers			
	Total	683.161,12 €		
	En fonctionnement (par an)			
	Postes de dépenses	Montant		
	Salaires			
	Dépenses courantes			
	Autres			
	Total par an			
	Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).			
	Calendrier	• Notification des marchés : août 2024 • Démarrage des travaux : 29/10/24 • Date prévisionnelle de réception des travaux : mars 2025 •		
Indicateurs d'évaluation proposés	• • • •			

**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE
DE DIJON METROPOLE**



**Déploiement et mise en service d'une plateforme de système
de management de l'énergie (SME)**

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire
OBJECTIF	10. Soutenir la performance environnementale du domaine public
Action n°	
Maître d'ouvrage	DIJON METROPOLE
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Le contexte du projet : Dans le cadre de sa politique de gestion énergétique de son patrimoine (bâti, roulant et éclairage public), Dijon Métropole souhaite se doter d'un outil de management énergétique fédérateur. Cet outil permettra d'accompagner la mise en œuvre des projets d'efficacité énergétique, de sobriété (rénovations) et de production d'énergies renouvelables au sein du périmètre de son patrimoine et de celui de la Ville de Dijon. En effet, la pluralité des modes de gestion de ces patrimoines (en tant que propriétaires occupants et propriétaires bailleurs) ainsi que la diversité des sources d'énergies, couplées à un achat d'énergie qualifié de "dynamique", nécessitent de disposer des données énergétiques et

	financières de ces patrimoines à une maille fine et à un pas de temps très réduit. Par ailleurs, le décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire (autrement appelé "Décret Tertiaire" ou "Eco Energie Tertiaire") oblige tout propriétaire ou exploitant d'un ou plusieurs établissements abritant des activités tertiaires du secteur public ou du secteur privé à une réduction de ses consommations d'énergie, avec l'obligation de publier annuellement sur une plateforme nationale (plateforme OPERAT développée par l'ADEME) l'ensemble de ses consommations d'énergie. Les caractéristiques principales du projet : Cet outil numérique de management de l'énergie permettra : * D'agréger l'ensemble des données énergétiques du patrimoine bâti, du patrimoine d'éclairage public ainsi que du tramway ; * De construire des indicateurs de performances énergétiques et financières de tout ou partie de ce patrimoine et ce de manière automatique ; * D'accompagner les collectivités dans leur planification et leur exécution budgétaire liée aux dépenses d'énergies ; * D'identifier les gisements d'améliorations énergétiques et financières ; * D'être un outil d'aide à la décision afin de cibler avec précision les dépenses d'investissements et d'exploitation à déployer pour atteindre les objectifs de neutralité carbone, et de suivre dans le temps ces objectifs ; * De réaliser de manière automatique les déclarations réglementaires de consommations auprès de la plateforme de l'ADEME dans le cadre du "décret tertiaire". Les objectifs du maître d'ouvrage pour ce projet sont multiples et le prestataire devra proposer et déployer une solution de SME qui répondra aux fonctions listées ci-après. Pour réduire le planning de déploiement du projet, 2 niveaux fonctionnels correspondant à 2 échéances de mise en œuvre ont été définis : 1) Des fonctions prioritaires qui devront être livrées et opérationnelles dans le cadre de la consultation lancée en août 2023 : * Constituer une base des données énergétiques structurée couvrant l'ensemble des bâtiments de la Ville de Dijon et de Dijon Métropole (et
--	---

	potentiellement ultérieurement les bâtiments des communes de Dijon Métropole). * Assurer la collecte automatisée et la convergence des données de consommations issues des opérateurs de télérelève / distributeurs (énergie + eau) et des données de factures issues des fournisseurs d'énergie + eau. * Vérifier la complétude et la cohérence des données. Alerter sur des écarts ou dérives. * Permettre des analyses techniques & financières des données * Comparer sans limite de nombre plusieurs bâtiments entre eux ou des ensembles de bâtiments * Constituer des tableaux de bord adaptés aux profils des utilisateurs 2) Des fonctions ultérieures qui pourront être déployées dans un second temps mais que l'outil SME devra être techniquement en mesure d'assurer. Le prestataire devra donc apporter des éléments de réponse quant à sa capacité à proposer un SME conforme à ces attentes : * Manager le plan d'action d'amélioration énergétique patrimonial ; en particulier le SME constituera le socle du management du plan d'action dans le cadre du décret tertiaire ; * Traçabilité/historique des actions d'amélioration réalisées. <u>Argumentation par rapport aux choix faits par le maître d'ouvrage pour atteindre ses objectifs :</u> Cet outil permettra d'accompagner la mise en œuvre des projets d'efficacité énergétique, de sobriété (rénovations) et de production d'énergies renouvelables au sein du périmètre des patrimoines de Dijon Métropole et de la Ville de Dijon. En effet, la pluralité des modes de gestion de ces patrimoines (en tant que propriétaires occupants et propriétaires bailleurs) ainsi que la diversité des sources d'énergies, couplés à un achat d'énergie qualifiée de "dynamique", nécessitent de disposer des données énergétiques et financières de ces patrimoines à une maille fine et à un pas de temps très réduit.
--	---

Partenaires				
Coût prévisionnel	En investissement (HT)			
	Postes de dépenses		Montant HT	
	Acquisition		143.118,16 €	
	Etudes			
	Travaux			
	Frais divers			
	Total		143.118,16 €	
	En fonctionnement (par an)			
	Postes de dépenses		Montant TTC	
	Salaires			
Dépenses courantes				
Autres				
Total par an				
Plan de financement	En investissement (HT)			
	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé DSIL	Décision
	Acquisition	42.935,45 € 71.559,08 € 28.623,63 €	DSIL 2025 ACTEE AAP Chêne Autofinancement Dijon métropole	
	Etudes			
	Travaux			
	Apports non financiers			
	Total	143.118 ,16 €		
	En fonctionnement (par an)			
	Postes de dépenses	Montant		
	Salaires			
	Dépenses courantes			
	Autres			
	Total par an			
	Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).			
	Calendrier	• Date prévisionnelle de démarrage de la phase de développement de l'outil : Février 2024 • Date prévisionnelle d'utilisation opérationnelle de l'outil : Juin 2024 • •		
Indicateurs d'évaluation proposés	• Respect du calendrier de réalisation de l'opération • Diminution des consommations énergétiques à terme • •			



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE DIJON METROPOLE



Projet (nom du projet)

AXE	Equipements communaux - Loisirs et sports
OBJECTIF	
Action n°	
Maître d'ouvrage	MAIRIE d'ATHUY
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation MAIRIE d'ATHUY Type
Description de l'action	Le contexte du projet : mettre en avant les manques ou problèmes repérés + des chiffres clés Besoin d'un espace pour la pratique physique, intellectuelle - rationnelle - L'installation sera utilisée par l'école et le périscolaire (pas d'équipement actuel) Les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? Noter les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc 89 957,28€ HT.

Partenaires	Qui.....s'engage à quoi... A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? Prochaine étape / action à entreprendre Rôle ?																																							
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acquisition</td><td></td></tr> <tr> <td>Etudes</td><td></td></tr> <tr> <td>Travaux</td><td>89 957,28</td></tr> <tr> <td>Frais divers</td><td></td></tr> <tr> <td>Total</td><td></td></tr> </tbody> </table> En fonctionnement (par an) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Salaires</td><td></td></tr> <tr> <td>Dépenses courantes</td><td></td></tr> <tr> <td>Autres</td><td></td></tr> <tr> <td>Total par an</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes		Travaux	89 957,28	Frais divers		Total		Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres		Total par an																		
Postes de dépenses	Montant HT																																							
Acquisition																																								
Etudes																																								
Travaux	89 957,28																																							
Frais divers																																								
Total																																								
Postes de dépenses	Montant TTC																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes																																								
Autres																																								
Total par an																																								
Plan de financement	En investissement (HT) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acquisition</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Etudes</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Travaux</td><td>89 957,28</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Apports non financiers</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Total</td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> En fonctionnement (par an) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant</th><th></th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Salaires</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Dépenses courantes</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Autres</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Total par an</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition				Etudes				Travaux	89 957,28			Apports non financiers				Total				Postes de dépenses	Montant		Salaires			Dépenses courantes			Autres			Total par an		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																																					
Acquisition																																								
Etudes																																								
Travaux	89 957,28																																							
Apports non financiers																																								
Total																																								
Postes de dépenses	Montant																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes																																								
Autres																																								
Total par an																																								
Calendrier	• •																																							

	• •
Indicateurs d'évaluation proposés	• • • • • Pas d'indicateurs prévus



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE DIJON MÉTROPOLE

Projet : Rénovation thermique, acoustique et de mise en accessibilité de l'école maternelle de Bressey-sur-Tille

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire
OBJECTIF	10. Soutenir la performance environnementale du domaine public
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de Bressey-sur-Tille
Maître d'œuvre	Architectures Vincent BILLARD 49 rue de Longvic 21000 DIJON
Description de l'action	Le contexte du projet : L'école maternelle est composée d'un bâtiment d'un seul niveau de 384 m² datant de 1978 ; une extension de 100 m² a été créée en 2000. Le bâtiment comporte un plancher bas non isolé sous vide sanitaire avec des murs maçonnés de 20 cm d'épaisseur recouverts d'un doublage intérieur de 7cm (isolant laine). Une toiture monopan en zinc ou tuiles bitumeuses, ainsi qu'une toiture terrasse au niveau du hall d'accueil coiffe l'ensemble du bâtiment. Les faux plafonds sont isolés par 15 cm de laine de verre. Le chauffage est assuré par une chaudière gaz DE DIETRICH installée en 2018. Les menuiseries extérieures ont été remplacées il y a de nombreuses années par des menuiseries PVC d'anciennes génération dont les volets roulants sont en partie hors de fonction. Des infiltrations au niveau de la toiture ont été constatées nécessitant le remplacement de celle-ci. Les menuiseries extérieures n'assurent plus aucune étanchéité et laissent passer l'air froid en hiver. En été, le bâtiment est soumis à de fortes températures. Le bâtiment a aussi besoin d'être réaménagé intérieurement pour permettre une accessibilité aux personnes en mobilité réduite. Le projet consiste à améliorer le confort des occupants (confort d'hiver, confort d'été, confort acoustique) et à rendre le bâtiment conforme vis-à-vis

	de la sécurité incendie et l’accessibilité. Il faudra isoler et traiter les défauts d’étanchéité du bâtiment pour permettre de diminuer les consommations énergétiques liées aux équipements. Une amélioration fonctionnelle de l’école sera prévue suivant les prérogatives du corps enseignant. La conception de l’équipement sera efficace par l’économie de son fonctionnement tout en intégrant des objectifs ambitieux de qualité environnementale. La réfection de la toiture, le changement des ouvertures et l'isolation des murs devraient permettre une consommation moindre d'au moins 40 %. L’utilisation de matériaux bio-sourcés devrait permettre d’atteindre les objectifs environnementaux, et notamment la performance thermique « label BBC Effinergie Rénovation ». De plus, il a été demandé au programmiste de chiffrer la mise en place de deux grosses cuves enterrées de récupération d'eau de pluie. Ainsi, avec l'aide d'une pompe de relevage, nous pourrions nous servir de cette eau à des fins d'arrosage des massifs communaux. Le projet est en phase d'APD.																																
Partenaires	Etat, Conseil Départemental 21. Des demandes de subvention ont été déposées et sont en attente de décision.																																
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td></tr><tr><td>Études</td><td>226.115</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>1.439.965</td></tr><tr><td>Frais divers</td><td>71.998</td></tr><tr><td>Total</td><td>1.738.078</td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr><tr><td>Salaires</td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td></td></tr></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Études	226.115	Travaux	1.439.965	Frais divers	71.998	Total	1.738.078	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres		Total par an											
Postes de dépenses	Montant HT																																
Acquisition																																	
Études	226.115																																
Travaux	1.439.965																																
Frais divers	71.998																																
Total	1.738.078																																
Postes de dépenses	Montant TTC																																
Salaires																																	
Dépenses courantes																																	
Autres																																	
Total par an																																	
Plan de financement	En investissement (HT) <table><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Études</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Travaux</td><td>500.000</td><td>Plan Marshall CD21</td><td>En attente</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>460.789</td><td>Fonds Vert</td><td>En attente</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>428.389</td><td>DETR</td><td>En attente</td></tr><tr><td>Apports non financiers</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td>1.389.178</td><td></td><td>En attente</td></tr></table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition				Études				Travaux	500.000	Plan Marshall CD21	En attente	Travaux	460.789	Fonds Vert	En attente	Travaux	428.389	DETR	En attente	Apports non financiers				Total	1.389.178		En attente
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																														
Acquisition																																	
Études																																	
Travaux	500.000	Plan Marshall CD21	En attente																														
Travaux	460.789	Fonds Vert	En attente																														
Travaux	428.389	DETR	En attente																														
Apports non financiers																																	
Total	1.389.178		En attente																														

	En fonctionnement (par an)		
	Postes de dépenses	Montant	
	Salaires		
	Dépenses courantes		
	Autres		
	Total par an		
Calendrier	• Début des travaux prévus pour les vacances de février 2025. • Fin des travaux prévus pour la rentrée 2026. • •		
Indicateurs d'évaluation proposés	• • • •		

**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE
DE DIJON METROPOLE**



**Création d'un bâtiment accueil périscolaire avec restaurant
scolaire sur la commune de Bretenière**

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale
OBJECTIF	16. Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de Bretenière
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation TOPOIEN STUDIO Type Architecte
Description de l'action	Le contexte du projet : Augmentation du nombre d'enfants Locaux devenant inadapté à l'accueil des tout-petits Partage des lieux entre les associations, les particuliers, la mairie et le périscolaire Les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? Noter les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc Création d'un bâtiment pour l'accueil périscolaire avec restauration scolaire d'une superficie d'environ 230m² pour environ 99 enfants

	Coût du projet : 833 200 € HT + 133 730 HT de frais d'études, coordination SPS, contrôle technique soit 966 930 € HT Augmenter la capacité d'accueil des enfants. Améliorer la qualité des locaux pour les enfants, le personnel et les parents.																																																				
Partenaires	Qui.CAF.....s'engage à quoi, financer 10 % A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? en discussion Prochaine étape / action à entreprendre Rôle ?																																																				
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td>133 730 € HT</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>833 200 € HT</td></tr><tr><td>Frais divers</td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td>966 930 € HT</td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr><tr><td>Salaires</td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td></td></tr><tr><td></td><td></td></tr></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes	133 730 € HT	Travaux	833 200 € HT	Frais divers		Total	966 930 € HT	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres		Total par an																															
Postes de dépenses	Montant HT																																																				
Acquisition																																																					
Etudes	133 730 € HT																																																				
Travaux	833 200 € HT																																																				
Frais divers																																																					
Total	966 930 € HT																																																				
Postes de dépenses	Montant TTC																																																				
Salaires																																																					
Dépenses courantes																																																					
Autres																																																					
Total par an																																																					
Plan de financement	En investissement (HT) <table><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Travaux</td><td>386 772 €</td><td>Subvention du Conseil Départemental 21</td><td></td></tr><tr><td rowspan="4"></td><td>246 079 €</td><td>Subvention de la DETR</td><td></td></tr><tr><td>96 693 €</td><td>Subvention de la CAF</td><td></td></tr><tr><td>44 000 €</td><td>Fonds de concours Dijon Métropole</td><td></td></tr><tr><td>193 386 €</td><td>Auto-financement de la commune</td><td></td></tr><tr><td>Apports non financiers</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td>966 930 €</td><td></td><td></td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant</th><th></th></tr><tr><td>Salaires</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td></td><td></td></tr></table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition				Etudes				Travaux	386 772 €	Subvention du Conseil Départemental 21			246 079 €	Subvention de la DETR		96 693 €	Subvention de la CAF		44 000 €	Fonds de concours Dijon Métropole		193 386 €	Auto-financement de la commune		Apports non financiers				Total	966 930 €			Postes de dépenses	Montant		Salaires			Dépenses courantes			Autres			Total par an		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																																																		
Acquisition																																																					
Etudes																																																					
Travaux	386 772 €	Subvention du Conseil Départemental 21																																																			
	246 079 €	Subvention de la DETR																																																			
	96 693 €	Subvention de la CAF																																																			
	44 000 €	Fonds de concours Dijon Métropole																																																			
	193 386 €	Auto-financement de la commune																																																			
Apports non financiers																																																					
Total	966 930 €																																																				
Postes de dépenses	Montant																																																				
Salaires																																																					
Dépenses courantes																																																					
Autres																																																					
Total par an																																																					

	Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).
Calendrier	• Désignation maître d'œuvre : juin 2024 • APS juillet 2024 • APD septembre 2024 • Notification des marchés mars 2025 • Début travaux : Mai 2025
Indicateurs d'évaluation proposés	• Augmentation du nombre d'enfants • Satisfaction des enfants, parents et personnels

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE DIJON METROPOLE



Réhabilitation et extension de la bibliothèque

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale
OBJECTIF	16. Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs
Action n°	
Maître d'ouvrage	Ville de Chenôve
Maître d'œuvre	Vincent, Gloria & Levisalles Architectes Agence d'architecture mandataire du groupement de MOE
Description de l'action	Le contexte du projet : Implantée au cœur du QPV "Le Mail", La bibliothèque François MITTERRAND est un équipement public emblématique et structurant dont la réhabilitation et l'extension participent à la requalification du secteur "Renan" identifié comme secteur prioritaire d'intervention dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier du Mail accompagné par l'ANRU. Construite dans les années 70, la bibliothèque a fait l'objet d'une 1^{ère} réhabilitation et d'une extension dans les années 90. Néanmoins, le bâtiment actuel nécessite une remise à niveau notamment en termes de performance énergétique. Au-delà de l'intervention sur la bâti existant, cette opération est l'occasion de renforcer l'offre de services sur le QPV "Le Mail" en accueillant les services de la direction de la jeunesse et en créant une ludothèque. Les caractéristiques principales du projet : L'opération consiste à : - réhabiliter les locaux actuels afin de remettre à niveau le bâtiment (étanchéité, ventilation, isolation...) qui accueillera à terme la direction

	de la jeunesse (bureaux, salles d'activités...), une salle polyvalente et une ludothèque, - construire une extension qui accueillera, dans des locaux neufs, la bibliothèque, - aménager les espaces extérieurs dédiés aux usagers de l'équipement (coin lecture...) et végétaliser les abords du bâtiment afin de contribuer au retour de la nature en ville (désimperméabilisation, biodiversité...) et lutter contre les îlots de chaleur urbains. A l'issue de la phase de conception qui s'est déroulée de juin 2023 à décembre 2024, la consultation des entreprises est en cours actuellement. Les travaux débiteront en mai 2025 pour une durée prévisionnelle de 33 mois.																																							
Partenaires																																								
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td>1 315 552 €</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>6 786 000 €</td></tr><tr><td>Frais divers</td><td>373 772 €</td></tr><tr><td>Total</td><td>8 475 324 €</td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr><tr><td>Salaires</td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td></td></tr><tr><td>Autres : assurances DO et RC</td><td>96 600 €</td></tr><tr><td>Total par an</td><td></td></tr></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes	1 315 552 €	Travaux	6 786 000 €	Frais divers	373 772 €	Total	8 475 324 €	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres : assurances DO et RC	96 600 €	Total par an																		
Postes de dépenses	Montant HT																																							
Acquisition																																								
Etudes	1 315 552 €																																							
Travaux	6 786 000 €																																							
Frais divers	373 772 €																																							
Total	8 475 324 €																																							
Postes de dépenses	Montant TTC																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes																																								
Autres : assurances DO et RC	96 600 €																																							
Total par an																																								
Plan de financement	En investissement (HT) <table><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Travaux</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Apports financiers non</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td>1 758 548.46 €</td><td>Cf. ci-dessous</td><td></td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant</th><th></th></tr><tr><td>Salaires</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td></td><td></td></tr></table> Financements mobilisés (subventions accordées) : - ANRU = 1 525 005.46 € (convention de renouvellement urbain de Dijon métropole)	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition				Etudes				Travaux				Apports financiers non				Total	1 758 548.46 €	Cf. ci-dessous		Postes de dépenses	Montant		Salaires			Dépenses courantes			Autres			Total par an		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																																					
Acquisition																																								
Etudes																																								
Travaux																																								
Apports financiers non																																								
Total	1 758 548.46 €	Cf. ci-dessous																																						
Postes de dépenses	Montant																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes																																								
Autres																																								
Total par an																																								

	- Conseil Régional BFC (Effilogis / participation aux études) = 30.000 € (notifié) - Etat - Dotation Politique de la Ville : 203 543 € <u>Financements sollicités (demandes en cours d'instruction ou non déposées) :</u> - Etat - DGD (DRAC) : 2 791 886 € - Fonds vert pour la partie rénovation du bâtiment existant : 1 727 000 € - CAF (pour la partie Ludothèque) : 150 000 € - Conseil départemental de Côte-d'Or (plan Marshall – Contrats grands projets Côte-d'Or) : 500 000 €
Calendrier	• juin 2023 – déc 2024 : conception du projet (APS, APD, PRO, DCE) • déc. 2024 – mars. 2025 : consult. des entreprises, notif. des marchés de travaux • mai. 2025 – janvier 2028 : travaux
Indicateurs d'évaluation proposés	• économies d'énergie • production d'énergie renouvelable (production photovoltaïque...) • performance énergétique • qualité environnementale (matériaux biosourcés, désimperméabilisation, végétalisation...)

**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE
DE DIJON METROPOLE**



**Reconstruction du Centre de Loisirs, réhabilitation et
extension de l'ancienne maison du Gardien et de la maison du
Plateau**

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale
OBJECTIF	16. Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs
Action n°	
Maître d'ouvrage	Ville de Chenôve
Maître d'œuvre	Atelier d'Architecture HVR Agence d'architecture mandataire du groupement de MOE
Description de l'action	Le contexte du projet : Suite à l'incendie criminel en mars 2020 du centre de loisirs municipal implanté sur le Plateau de Chenôve, la municipalité souhaite engager la reconstruction de cet équipement public afin de permettre, aux enfants de Chenôve, et plus particulièrement aux enfants du QPV "Le Mail", de bénéficier de conditions d'accueil adaptées dans un environnement privilégié en pleine nature. Les caractéristiques principales du projet : L'opération consiste à reconstruire le centre de loisirs détruit par l'incendie, rénover et construire une extension de l'ancienne maison du Gardien (espace de restauration pour les enfants) et la maison du Plateau (salle d'activités...). Cette opération permettra d'accueillir 130 enfants dans des locaux fonctionnels et performants sur le plan énergétique.

	Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier "Le Mail" et bénéficie, à ce titre, du soutien financier de l'ANRU. A l'issue de la phase de consultation des entreprises en cours actuellement, les travaux débuteront en mars 2025 pour une durée prévisionnelle de 18 mois. Le coût prévisionnel de l'opération (études, honoraires, travaux...) est estimé à 3 655 987 € HT.																																										
Partenaires																																											
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td>562 659 €</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>3 064 000 €</td></tr><tr><td>Frais divers</td><td>29 328 €</td></tr><tr><td>Total</td><td>3 655 987 €</td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr><tr><td>Salaires</td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td></td></tr><tr><td>Autres assurances DO et TRC</td><td>43 200 €</td></tr><tr><td>Total par an</td><td></td></tr></table>				Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes	562 659 €	Travaux	3 064 000 €	Frais divers	29 328 €	Total	3 655 987 €	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres assurances DO et TRC	43 200 €	Total par an																		
Postes de dépenses	Montant HT																																										
Acquisition																																											
Etudes	562 659 €																																										
Travaux	3 064 000 €																																										
Frais divers	29 328 €																																										
Total	3 655 987 €																																										
Postes de dépenses	Montant TTC																																										
Salaires																																											
Dépenses courantes																																											
Autres assurances DO et TRC	43 200 €																																										
Total par an																																											
Plan de financement	En investissement (HT) <table><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Travaux</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Apports non financiers</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td>1 416 735 €</td><td>Cf. ci-dessous</td><td></td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant</th><th></th></tr><tr><td>Salaires</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td></td><td></td></tr></table> Financements mobilisés (subventions accordées) : - ANRU = 588 200 € (convention de renouvellement urbain de Dijon métropole) - Etat (Dotation Politique de la Ville) = 198 535 € (notifié) - Conseil Régional BFC (Effilogis / participation aux études) = 30 000 € (notifié) - CAF (crédits de droit commun) : 270 000 € (notifié) - Indemnisation assurance : 330 000 € (reçue)				Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition				Etudes				Travaux				Apports non financiers				Total	1 416 735 €	Cf. ci-dessous		Postes de dépenses	Montant		Salaires			Dépenses courantes			Autres			Total par an		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																																								
Acquisition																																											
Etudes																																											
Travaux																																											
Apports non financiers																																											
Total	1 416 735 €	Cf. ci-dessous																																									
Postes de dépenses	Montant																																										
Salaires																																											
Dépenses courantes																																											
Autres																																											
Total par an																																											

	<u>Financements sollicités (demandes en cours d'instruction ou non déposées) :</u> - Etat - Fonds vert pour la partie rénovation des maisons du Gardien et du Plateau : 111 500 € - Conseil Régional BFC - recours au bois local : 150 000 € - Conseil Départemental de Côte-d'Or – plan Marshall – Contrats grands projets Côte-d'Or : 500 000 €
Calendrier	• avril 2023 – oct 2024 : conception du projet (APS, APD, PRO, DCE) • oct 2024 – février 25 : consult. des entreprises, notif. des marchés de travaux • mars 2025 – sept 2026 : travaux
Indicateurs d'évaluation proposés	• économies d'énergie • production d'énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques) • performance énergétique • qualité environnementale : matériaux biosourcés



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE
DE DIJON METROPOLE**



Projet (nom du projet)

**CRAPA : DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE
SPORTIVE ET DE LOISIRS**

AXE	Cliquez sur l'axe concerné
OBJECTIF	16. Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs
Action n°	
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE CHENOVE
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Cet espace de sport, de loisirs et de détente situé sur le Plateau de Chenôve est un espace très fréquenté et apprécié des habitants. Les différents équipements qui le composent sont issus de différentes campagnes d'aménagement. Certains équipements sportifs sont vétustes et nécessitent un remplacement tout comme le mobilier servant au repos, à la détente ou à la propreté du site. La collectivité souhaite redonner une cohérence en procédant au renouvellement ou au déploiement d'équipements plus récents et adapté aux nouveaux usages.
Partenaires	Qui.....s'engage à quoi... A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?

	Prochaine étape / action à entreprendre Rôle ?				
Coût prévisionnel	En investissement (HT)				
	Postes de dépenses		Montant HT		
	Acquisition				
	Etudes				
	Travaux		41 666 €		
	Frais divers				
	Total				
	En fonctionnement (par an)				
	Postes de dépenses		Montant TTC		
	Salaires				
Dépenses courantes					
Autres					
Total par an					
Plan de financement	En investissement (HT) 41 666 €				
	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	
	Acquisition				
	Etudes				
	Travaux	33 333 € 8 333 €	DSIL VILLE		
	Apports non financiers				
	Total	41 666 €			
	En fonctionnement (par an)				
	Postes de dépenses	Montant			
	Salaires				
	Dépenses courantes				
	Autres				
	Total par an				
	Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).				
	Calendrier	• Date prévisionnelle des travaux : automne 2025 • • •			
		• • • •			
		• • • •			
		• • • •			



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE
DE DIJON METROPOLE



Projet (nom du projet)

**AMENAGEMENT NOUVEL ESPACE DE
LOISIRS – QUARTIER GAMBETTA**

AXE	Cliquez sur l'axe concerné	
OBJECTIF	Cliquez sur l'objectif concerné	
Action n°		
Maître d'ouvrage	A compléter	
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation	
	Type	
Description de l'action	La ville de Chenôve, dans un souci d'amélioration du cadre de vie et de l'offre sportive et de loisirs, a le projet d'aménager un nouvel espace intergénérationnel.	
Partenaires	Qui.....s'engage à quoi... A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? Prochaine étape / action à entreprendre Rôle ?	
Coût prévisionnel	En investissement (HT)	
	Postes de dépenses	Montant HT
	Acquisition	
	Etudes	
	Travaux	83 333 €

	<table border="1"> <tr> <td>Frais divers</td><td></td></tr> <tr> <td>Total</td><td>83 333 €</td></tr> </table>	Frais divers		Total	83 333 €																																			
Frais divers																																								
Total	83 333 €																																							
	En fonctionnement (par an) <table border="1"> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr> <tr> <td>Salaires</td><td></td></tr> <tr> <td>Dépenses courantes</td><td></td></tr> <tr> <td>Autres</td><td></td></tr> <tr> <td>Total par an</td><td></td></tr> </table>	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres		Total par an																														
Postes de dépenses	Montant TTC																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes																																								
Autres																																								
Total par an																																								
Plan de financement	En investissement (HT) <table border="1"> <tr> <th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr> <tr> <td>Acquisition</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Etudes</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Travaux</td><td>66 664 € 16 666 €</td><td>DSIL VILLE</td><td></td></tr> <tr> <td>Apports non financiers</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Total</td><td>83 333 €</td><td></td><td></td></tr> </table> En fonctionnement (par an) <table border="1"> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant</th><th></th></tr> <tr> <td>Salaires</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Dépenses courantes</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Autres</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Total par an</td><td></td><td></td></tr> </table> Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition				Etudes				Travaux	66 664 € 16 666 €	DSIL VILLE		Apports non financiers				Total	83 333 €			Postes de dépenses	Montant		Salaires			Dépenses courantes			Autres			Total par an		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																																					
Acquisition																																								
Etudes																																								
Travaux	66 664 € 16 666 €	DSIL VILLE																																						
Apports non financiers																																								
Total	83 333 €																																							
Postes de dépenses	Montant																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes																																								
Autres																																								
Total par an																																								
Calendrier	• date prévisionnelle démarrage des travaux : été 2025 • • •																																							
Indicateurs d'évaluation proposés	• • • •																																							



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE
DE DIJON METROPOLE**



Projet (nom du projet)

**MISE EN PLACE DE GTC SUR PLUSIEURS
BATIMENTS COMMUNAUX**

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire
OBJECTIF	10. Soutenir la performance environnementale du domaine public
Action n°	
Maître d'ouvrage	VILLE DE CHENOVE
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Dans le cadre du décret BACS, les bâtiments doivent être équipés d'une Gestion Technique du Bâtiment. Un certain nombre de sites viendront s'ajouter à ceux déjà équipés. Les régulations des sites choisis sont obsolètes. Elles seront remplacées par des nouvelles compatibles avec les attentes du décret BACS. Nous pourrons, au terme de ces travaux, optimiser le chauffage des bâtiments.
Partenaires	Qui.....s'engage à quoi... A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?

	Prochaine étape / action à entreprendre Rôle ?				
Coût prévisionnel	En investissement (HT)				
	Postes de dépenses		Montant HT		
	Acquisition				
	Etudes				
	Travaux		37 500 €		
	Frais divers				
	Total		37 500 €		
	En fonctionnement (par an)				
	Postes de dépenses		Montant TTC		
	Salaires				
Dépenses courantes					
Autres					
Total par an					
Plan de financement	En investissement (HT)				
	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	
	Acquisition				
	Etudes				
	Travaux	30 000 € 7 500 €	DSIL VILLE		
	Apports non financiers				
	Total	37 500 €			
	En fonctionnement (par an)				
	Postes de dépenses	Montant			
	Salaires				
	Dépenses courantes				
	Autres				
	Total par an				
	Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).				
	Calendrier	• Signature devis : 31/05/2025 • Démarrage travaux : 01/07/2025 • Réception travaux : 01/10/2025 • Dernière facture : 31/10/2025			
		• • •			
	Indicateurs d'évaluation proposés	• • •			



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE
DE DIJON METROPOLE**



Projet (nom du projet)

PASSAGE EN LEDS DIVERS BATIMENTS

AXE	Cliquez sur l'axe concerné
OBJECTIF	10. Soutenir la performance environnementale du domaine public
Action n°	
Maître d'ouvrage	VILLE DE CHENOVE
Maître d'œuvre	
Description de l'action	La commune de Chenôve s'est lancée depuis quelques années, dans un programme de remplacement des lampes énergivores et de modulation de l'éclairage en fonction des usages, sur les bâtiments communaux. Ces rénovations se font par des sources leds. La commune souhaite ainsi réaliser des économies. Pour 2025, la commune souhaite remplacer les luminaires énergivores par des leds, dans les groupes scolaires En Saint-Jacques, Jules Ferry.

Partenaires	Qui.....s'engage à quoi... A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? Prochaine étape / action à entreprendre Rôle ?																																							
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acquisition</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Etudes</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>166 700 €</td> </tr> <tr> <td>Frais divers</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>166 700 €</td> </tr> </tbody> </table> En fonctionnement (par an) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th> <th>Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Salaires</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dépenses courantes</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total par an</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes		Travaux	166 700 €	Frais divers		Total	166 700 €	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres		Total par an																		
Postes de dépenses	Montant HT																																							
Acquisition																																								
Etudes																																								
Travaux	166 700 €																																							
Frais divers																																								
Total	166 700 €																																							
Postes de dépenses	Montant TTC																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes																																								
Autres																																								
Total par an																																								
Plan de financement	En investissement (HT) 166 700 € <table border="1"> <thead> <tr> <th>Financement</th> <th>Montant</th> <th>Dispositif financier mobilisé</th> <th>Décision</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acquisition</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Etudes</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>133360 € 33 340 €</td> <td>DSIL VILLE</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Apports non financiers</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>166 700 €</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> En fonctionnement (par an) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th> <th>Montant</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Salaires</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dépenses courantes</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total par an</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition				Etudes				Travaux	133360 € 33 340 €	DSIL VILLE		Apports non financiers				Total	166 700 €			Postes de dépenses	Montant		Salaires			Dépenses courantes			Autres			Total par an		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																																					
Acquisition																																								
Etudes																																								
Travaux	133360 € 33 340 €	DSIL VILLE																																						
Apports non financiers																																								
Total	166 700 €																																							
Postes de dépenses	Montant																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes																																								
Autres																																								
Total par an																																								
Calendrier	• Date prévisionnelle signature devis : 01/04/2025 • Date prévisionnelle démarrage des travaux : 10/07/2025 • Date prévisionnelle réception des travaux : 31/08/2025 • Date prévisionnelle règlement dernière facture : 31/10/2025																																							
Indicateurs d'évaluation proposés	• • •																																							

--	--



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE
DE DIJON METROPOLE**



Projet (nom du projet)

**VEGETALISATION DE L'EMPRISE DU
BATIMENT DOLTO ET DU PETIT MAIL**

AXE	Cliquez sur l'axe concerné
OBJECTIF	10. Soutenir la performance environnementale du domaine public
Action n°	
Maître d'ouvrage	VILLE DE CHENOVE
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Afin de poursuivre les aménagements liés à la transition écologique et de renforcer la place donnée à la nature en ville, deux sites seront réaménagés en 2025 : • L'emprise délaissée par la démolition de l'immeuble Dolto : plantation d'arbres et arbustes (action participative et citoyenne envisagée) • Les aires sablées du Petit Mail : engazonnement pour répondre à différents objectifs (favoriser l'infiltration sur ces espaces et diminution de la température et fixation des poussières et des polluants).
Partenaires	Qui.....s'engage à quoi... A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ?

	Prochaine étape / action à entreprendre Rôle ?				
Coût prévisionnel	En investissement (HT)				
	Postes de dépenses		Montant HT		
	Acquisition				
	Etudes				
	Travaux		10 000 €		
	Frais divers				
	Total		10 000 €		
	En fonctionnement (par an)				
	Postes de dépenses		Montant TTC		
	Salaires				
Dépenses courantes					
Autres					
Total par an					
Plan de financement	En investissement (HT) 10 000 €				
	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	
	Acquisition				
	Etudes				
	Travaux	8000 € 2000 €	DSIL VILLE		
	Apports non financiers				
	Total	10 000 €			
	En fonctionnement (par an)				
	Postes de dépenses	Montant			
	Salaires				
	Dépenses courantes				
	Autres				
	Total par an				
	Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).				
	Calendrier	• Date prévisionnelle des travaux : automne 2025 • • •			
	Indicateurs d'évaluation proposés	• • • •			



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE
DE DIJON METROPOLE**



Projet (nom du projet)

**Poursuite de la désimperméabilisation,
végétalisation et aménagements des cours
des écoles**

AXE	Cliquez sur l'axe concerné
OBJECTIF	10. Soutenir la performance environnementale du domaine public
Action n°	
Maître d'ouvrage	VILLE DE CHENOVE
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	La ville de Chenôve poursuit la transformation des cours d'écoles imperméabilisées en réaménageant ces espaces de manière plus naturelle et ludique. En fonction des budgets alloués et des priorités souhaitées, pourraient être concernés pour 2025 : • Elémentaire En Saint-Jacques • Maternelle Les Violettes • Groupe scolaire des Grands Crus

Partenaires	Qui.....s'engage à quoi... A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? Prochaine étape / action à entreprendre Rôle ?																																							
Coût prévisionnel	En investissement (HT) 58 400 € <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th> <th>Montant HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acquisition</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Etudes</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>58 400 €</td> </tr> <tr> <td>Frais divers</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>58 400 €</td> </tr> </tbody> </table> En fonctionnement (par an) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th> <th>Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Salaires</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dépenses courantes</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total par an</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes		Travaux	58 400 €	Frais divers		Total	58 400 €	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres		Total par an																		
Postes de dépenses	Montant HT																																							
Acquisition																																								
Etudes																																								
Travaux	58 400 €																																							
Frais divers																																								
Total	58 400 €																																							
Postes de dépenses	Montant TTC																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes																																								
Autres																																								
Total par an																																								
Plan de financement	En investissement (HT) 58 400 € <table border="1"> <thead> <tr> <th>Financement</th> <th>Montant</th> <th>Dispositif financier mobilisé</th> <th>Décision</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acquisition</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Etudes</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td>40 880 € 17 520 €</td> <td>FONDS VERT VILLE</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Apports non financiers</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>58 400 €</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> En fonctionnement (par an) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th> <th>Montant</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Salaires</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Dépenses courantes</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total par an</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition				Etudes				Travaux	40 880 € 17 520 €	FONDS VERT VILLE		Apports non financiers				Total	58 400 €			Postes de dépenses	Montant		Salaires			Dépenses courantes			Autres			Total par an		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																																					
Acquisition																																								
Etudes																																								
Travaux	40 880 € 17 520 €	FONDS VERT VILLE																																						
Apports non financiers																																								
Total	58 400 €																																							
Postes de dépenses	Montant																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes																																								
Autres																																								
Total par an																																								
Calendrier	• Date prévisionnelle démarrage travaux : été 2025 • •																																							
Indicateurs d'évaluation proposés	• • • •																																							



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE
DE DIJON METROPOLE**



**ACHAT PAR PREEMPTION, MISE AUX
NORMES ET REHABILITATION DU CAFE-
RESTAURANT « CHEZ ARLETTE »**

AXE	Cliquez sur l'axe concerné
OBJECTIF	12. Agir collectivement en faveur des territoires fragilisés
Action n°	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE CORCELLES LES MONTS
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Le contexte du projet : La pandémie de COVID 19 a entraîné la fermeture définitive du café-restaurant « chez Arlette » situé en plein cœur du village face à l'église. Il s'agissait de la dernière activité commerciale au sein de la commune, mise en œuvre par une personne connue de tous depuis des décennies. Les commerciaux et les ouvriers travaillant sur les chantiers alentours venaient y prendre leur déjeuner, et de nombreux corcellois s'y retrouvaient dans la journée. La propriétaire étant décédée en fin d'année 2023, ses héritiers ont

	décidé de mettre en vente les locaux ainsi que la licence associée. Les caractéristiques principales du projet : -la localisation de la propriété bâtie au centre de la Commune lui conférant un intérêt particulier pour le développement et la vitalité de la Commune ; -la maîtrise foncière de ce bien étant nécessaire pour permettre une offre commerciale de proximité, répondant aux attentes des habitants tout en préservant un cœur de village attractif et dynamique ; -les caractéristiques de ce bien permettant également une reconversion partielle à usage d'habitat Pour ces trois raisons principales, la Commune a décidé de préempter ce bien immobilier, et donc d'acheter l'intégralité de la propriété, constituée d'un café-restaurant au rez-de-chaussée, et d'un hôtel à l'étage comprenant 7 chambres. L'opération, objet de la demande de DETR, ne concerne quant à elle que le rez-de-chaussée : achat, mise aux normes et réhabilitation d'un café-restaurant. Une fois mis aux normes et réhabilité, le rez-de-chaussée sera proposé à la location à un professionnel de la restauration. L'étage, quant à lui, sera revendu et transformé en appartements.																
Partenaires																	
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acquisition : café-restaurant (RDC)</td><td>138 600</td></tr> <tr> <td>licence</td><td>15 000</td></tr> <tr> <td>Etudes</td><td>2 100</td></tr> <tr> <td>Travaux mise aux normes cuisine</td><td>103 955</td></tr> <tr> <td></td><td>20 000</td></tr> <tr> <td>Frais divers</td><td></td></tr> <tr> <td>Total</td><td>279 655</td></tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition : café-restaurant (RDC)	138 600	licence	15 000	Etudes	2 100	Travaux mise aux normes cuisine	103 955		20 000	Frais divers		Total	279 655
Postes de dépenses	Montant HT																
Acquisition : café-restaurant (RDC)	138 600																
licence	15 000																
Etudes	2 100																
Travaux mise aux normes cuisine	103 955																
	20 000																
Frais divers																	
Total	279 655																

Plan de financement	En investissement (HT) <table><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td rowspan="3">97 879</td><td rowspan="3">DETR (35%)</td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td></td></tr><tr><td>Travaux</td><td></td></tr><tr><td>Autofinancement</td><td>181 776</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td></td><td></td><td></td></tr></table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition	97 879	DETR (35%)		Etudes		Travaux		Autofinancement	181 776			Total			
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																		
Acquisition	97 879	DETR (35%)																			
Etudes																					
Travaux																					
Autofinancement	181 776																				
Total																					
Calendrier	• 1^{er} semestre 2025 • • •																				
Indicateurs d'évaluation proposés	• • • •																				



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE DIJON METROPOLE



ILOT DE FRAÎCHEUR DANS LE PARC DES TOURELLES

AXE	Cliquez sur l'axe concerné
OBJECTIF	16. Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs
Action n°	
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE DAIX
Maître d'œuvre	MAIRIE DE DAIX
Description de l'action	<u>Contexte :</u> Après plusieurs étés de canicule le Conseil Municipal s'est penché sur l'éventualité de créer un ilot de fraîcheur visant à créer une zone dans un environnement prêt à accueillir ce type de projet qui offrirait un refroidissement naturel et améliorerait ainsi le confort thermique des habitants en particulier les seniors et les jeunes enfants pendant les périodes de chaleurs intenses. Le Parc des tourelles nous est apparu comme le lieu idéal pour créer cet ilot de fraîcheur. Les caractéristiques principales du projet : <u>Nos Objectifs :</u> réduire les températures locales pendant les vagues de chaleur améliorer la qualité de vie des habitants en offrant des espaces de détente plus

	confortables sensibiliser la population aux enjeux climatiques et environnementaux Profiter d'un parc arboré offrant ainsi un espace naturel déjà créé dans lequel notre projet va parfaitement s'intégrer <u>Les principales composantes de ce projet :</u> La végétalisation importante (arbres, plantations diverses et variées, surface engazonnée importante) permettra de fournir de l'ombre et de l'évapotranspiration point d'eau existant permettant l'installation de fontaine, bassin ou brumisateurs pour rafraichir l'air ambiant Mobiliers urbains : bancs, pergola, et autres équipements pour encourager l'utilisation de ces espaces par le public <u>L'emplacement :</u> choix stratégique de ce site situé en centre village et accessible à tout public et surtout sécurisé. <u>Les bénéfices :</u> Réduction de la température locale surtout pendant les vagues de chaleur Amélioration de la qualité de l'air et de la biodiversité Création d'espaces récréatifs et de détente pour les habitants (petits et grands) Il est envisagé un retour d'expériences des usagers qui nous permettra d'améliorer, d'adapter et de développer le projet. <u>En résumé :</u> Un projet d'ilot de fraîcheur est une initiative intégrée qui combine des solutions naturelles et techniques pour créer des espaces environnementaux plus agréables et résilients face au changement climatique. On peut décrire ce projet de la façon suivante : Aménagement d'une aire de jeux à destination des tous petits (de 0 à 6 ans) Installation d'une gloriette avec bancs et table de pique-nique à destination des séniors Installation de brumisateurs à proximité							
Partenaires								
Coût prévisionnel	<table><tr><th colspan="2">En investissement (HT)</th></tr><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td>88 819.60</td></tr></table>		En investissement (HT)		Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition	88 819.60
En investissement (HT)								
Postes de dépenses	Montant HT							
Acquisition	88 819.60							

	Etudes		
	Travaux		
	Frais divers		
	Total		88 819.60
	En fonctionnement (par an)		
	Postes de dépenses		Montant TTC
	Salaires		
	Dépenses courantes		
	Autres		
	Total par an		
Plan de financement	En investissement (HT)		
	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé
	Acquisition	88 819.60	59 441.11
	Etudes		
	Travaux		
	Apports non financiers		
	Total	88 819.60	59 441.11
	En fonctionnement (par an)		
	Postes de dépenses		Montant
	Salaires		
	Dépenses courantes		
	Autres		
	Total par an		
	DETR : 23 441.11 € / Fonds de concours Dijon Métropole : 36 000 €		
Calendrier	• Ce projet devrait se concrétiser au printemps 2025 •		
Indicateurs d'évaluation proposés	• • • •		

**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE
DE DIJON METROPOLE**



**ACQUISITIONS DE DEFIBRILLATEURS FIXE ET PORTATIF
POUR LA MAIRIE**

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale
OBJECTIF	16. Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs
Action n°	
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE SENNECEY-LES-DIJON
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Le contexte du projet : mettre en avant les manques ou problèmes repérés + des chiffres clés Les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? Noter les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc. La commune de SENNECEY-LES-DIJON a rénové complètement le bâtiment de la mairie et créé une extension en 2024. Depuis 2018, le Code de la construction a rendu progressivement obligatoire l'installation de défibrillateurs automatisés externes (DAE) visible et facile d'accès, dans tous les établissements recevant du public (ERP) des catégories 1 à 4 et dans certains établissements de catégorie 5. La mairie est un ERP relevant de la catégorie 5. Sur une base volontaire, une mairie peut décider d'installer un défibrillateur, même sans obligation légale, afin de renforcer la sécurité des citoyens et faciliter l'accès aux gestes de premiers secours en cas d'urgence cardiaque. Un défibrillateur fixe serait ainsi acquis en 2025 et installé au sein du bâtiment de la mairie (devis CHUBB SICLI).

	De plus, la commune souhaiterait se doter d'un défiibrillateur portatif (devis SECURIMED) , qui pourrait être mis à disposition lors des manifestations festives ou sportives sur la commune, sur demande auprès de la mairie.																																									
Partenaires	Qui.....s'engage à quoi... Maître d'ouvrage : Mairie Financement sollicité : Etat (DETR 2025) A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? Projet acquis Prochaine étape / action à entreprendre Rôle ? Faire l'acquisition des 2 défiibrillateurs																																									
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td>3 276.80 €</td></tr><tr><td>Etudes</td><td></td></tr><tr><td>Travaux</td><td></td></tr><tr><td>Frais divers</td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td>3 276.80 €</td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr><tr><td>Salaires</td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td></td></tr></table>				Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition	3 276.80 €	Etudes		Travaux		Frais divers		Total	3 276.80 €	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres		Total par an																	
Postes de dépenses	Montant HT																																									
Acquisition	3 276.80 €																																									
Etudes																																										
Travaux																																										
Frais divers																																										
Total	3 276.80 €																																									
Postes de dépenses	Montant TTC																																									
Salaires																																										
Dépenses courantes																																										
Autres																																										
Total par an																																										
Plan de financement	En investissement (HT) <table><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td>1 638.40 €</td><td>DETR sollicitée à 50 %</td><td>Dossier déposé, en attente de décision</td></tr><tr><td>Etudes</td><td rowspan="2"></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Travaux</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Apports non financiers</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td></td><td></td><td></td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant</th><th></th></tr><tr><td>Salaires</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td></td><td></td></tr></table>				Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition	1 638.40 €	DETR sollicitée à 50 %	Dossier déposé, en attente de décision	Etudes				Travaux			Apports non financiers				Total				Postes de dépenses	Montant		Salaires			Dépenses courantes			Autres			Total par an		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																																							
Acquisition	1 638.40 €	DETR sollicitée à 50 %	Dossier déposé, en attente de décision																																							
Etudes																																										
Travaux																																										
Apports non financiers																																										
Total																																										
Postes de dépenses	Montant																																									
Salaires																																										
Dépenses courantes																																										
Autres																																										
Total par an																																										

	Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).
Calendrier	• Acquisitions envisagées au printemps 2025
Indicateurs d'évaluation proposés	• Nombre de demandes pour la mise à disposition du défibrillateur portatif lors de manifestations sur la commune, sportives ou autres.



**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE
DE DIJON METROPOLE**



Projet : construction d'une Maison des associations

AXE	Cliquez sur l'axe concerné
OBJECTIF	Cliquez sur l'objectif concerné
Action n°	1
Maître d'ouvrage	Commune de FENAY
Maître d'œuvre	Architecte LIEVRE du cabinet DOUCERAIN Type
Description de l'action	Le contexte du projet : La Commune de Fénay envisage de créer un nouvel équipement pour remplacer la Maison des Associations actuelle, qui se trouve à proximité immédiate de la Mairie et de la Fédinoise, au cœur du paysage partagé avec les habitants. Ce bâtiment est idéalement situé entre la rue des Chenevières et la rue Basse, au Hameau de Chevigny, à un carrefour stratégique donnant accès aux différents équipements et espaces publics. Actuellement, la salle ne répond plus aux standards de confort modernes et est bien en deçà des exigences en matière de performance énergétique. Ce projet s'inscrit dans le cadre du contrat de relance et de transition écologique, avec la mise en place d'une cuve de récupération des eaux pluviales et l'installation de 18 panneaux photovoltaïques.

	Les caractéristiques principales du projet : Le projet de construction couvre une superficie d'environ 500 m². Le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) précise les différents lots correspondant aux exigences du projet. Différentes associations culturelles, loisirs et sportives sont représentées sur la commune. "les Fénaystrels, troupe de théâtre, qui assure des représentations, (5 membres, dont 3 extérieurs)- "le Tourbillon" association des parents d'élèves qui organise le fêtes des écoles-"Kyrielle" le plaisir des jeux (80 membres,) organise des journées de jeux de société, rallyes - "FLC, Fénaï Loisirs culture" organise la fête de la Musique, cours de , informatique (180 membres dont de la commune et de 21 communes sur 3 cantons-"CA3V" cours de poterie (membres).																												
Partenaires	Etat, le Département et Dijon Métropole																												
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td>0</td></tr><tr><td>Etudes</td><td>272 935.00 €</td></tr><tr><td>Travaux-estimation</td><td>1 708 000.00 €</td></tr><tr><td>Frais divers</td><td>36 386.00 €</td></tr><tr><td>Total</td><td>2 026 491.40 €</td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr><tr><td>Salaires</td><td>0</td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td>0</td></tr><tr><td>Autres</td><td>0</td></tr><tr><td>Total par an</td><td>0</td></tr></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition	0	Etudes	272 935.00 €	Travaux-estimation	1 708 000.00 €	Frais divers	36 386.00 €	Total	2 026 491.40 €	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires	0	Dépenses courantes	0	Autres	0	Total par an	0						
Postes de dépenses	Montant HT																												
Acquisition	0																												
Etudes	272 935.00 €																												
Travaux-estimation	1 708 000.00 €																												
Frais divers	36 386.00 €																												
Total	2 026 491.40 €																												
Postes de dépenses	Montant TTC																												
Salaires	0																												
Dépenses courantes	0																												
Autres	0																												
Total par an	0																												
Plan de financement	En investissement (HT) <table><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td>0</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td>309 321.00 €</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Travaux</td><td>1 708 000.00 €</td><td></td><td>estimation</td></tr><tr><td>Subv CD + CTEA</td><td>338 000.00 €</td><td></td><td>favorable</td></tr><tr><td>Subv ETAT DETR</td><td>500 000.00 €</td><td></td><td>En attente</td></tr><tr><td>Total projet</td><td>2026 491.40 €</td><td></td><td></td></tr></table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition	0			Etudes	309 321.00 €			Travaux	1 708 000.00 €		estimation	Subv CD + CTEA	338 000.00 €		favorable	Subv ETAT DETR	500 000.00 €		En attente	Total projet	2026 491.40 €		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																										
Acquisition	0																												
Etudes	309 321.00 €																												
Travaux	1 708 000.00 €		estimation																										
Subv CD + CTEA	338 000.00 €		favorable																										
Subv ETAT DETR	500 000.00 €		En attente																										
Total projet	2026 491.40 €																												

	En fonctionnement (par an)	
	Postes de dépenses	Montant
	Salaires	0
	Dépenses courantes	Coût énergie
	Autres	Entretien des locaux
	Total par an	0
	Les demandes d'aides financières sont : Département 300 000 €, Eta DETR 500 000 €, CTEA 38 000 €+ CTER	
Calendrier	• CCTP décembre 24 janvier 2025 • DCE vers le 12/02 et lancement de la consultation	
Indicateurs d'évaluation proposés	• Définis dans le CCAP	

**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE
DE DIJON METROPOLE**



Projet (nom du projet)

Réfection de la toiture de l'Eglise

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale															
OBJECTIF	16. Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs															
Action n°	Travaux sur les bâtiments présentant un caractère architectural, historique ou ethnologique certain															
Maître d'ouvrage	Commune de Flavignerot															
Maître d'œuvre	Commune de Flavignerot															
Description de l'action	Le contexte du projet : Un constat de tuiles cassées et poreuses, une zinguerie présentant des fuites a été fait. Un devis de simple réparation n'est pas envisageable pour pouvoir assurer dans le temps une bonne étanchéité de la toiture de l'église. Les caractéristiques principales du projet : La toiture fait environ 190m² et sera couverte en tuiles plates de type Aléonard Saint Vincent colorie rouge poivrée pour redonner à l'Eglise son aspect local et historique.															
Partenaires	Le conseil municipal par la délibération du 2 décembre 2024 a décidé de lancer l'opération restauration de la toiture de l'Eglise.															
Coût prévisionnel	<table><tr><th colspan="2">En investissement (HT)</th></tr><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td></td></tr><tr><td>Travaux</td><td>68 396.03</td></tr><tr><td>Frais divers</td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td>68 396.03</td></tr></table>		En investissement (HT)		Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes		Travaux	68 396.03	Frais divers		Total	68 396.03
En investissement (HT)																
Postes de dépenses	Montant HT															
Acquisition																
Etudes																
Travaux	68 396.03															
Frais divers																
Total	68 396.03															

	En fonctionnement (par an) <table border="1"> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr> <tr> <td>Salaires</td><td></td></tr> <tr> <td>Dépenses courantes</td><td></td></tr> <tr> <td>Autres</td><td></td></tr> <tr> <td>Total par an</td><td></td></tr> </table>	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres		Total par an																														
Postes de dépenses	Montant TTC																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes																																								
Autres																																								
Total par an																																								
Plan de financement	En investissement (HT) <table border="1"> <tr> <th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr> <tr> <td>Acquisition</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Etudes</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Travaux</td><td>68 396.03</td><td>Fond propre, DETR, Patrimoine Côte d'Or</td><td></td></tr> <tr> <td>Apports non financiers</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Total</td><td>68 396.03</td><td></td><td></td></tr> </table> En fonctionnement (par an) <table border="1"> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant</th><th></th></tr> <tr> <td>Salaires</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Dépenses courantes</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Autres</td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Total par an</td><td></td><td></td></tr> </table> Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition				Etudes				Travaux	68 396.03	Fond propre, DETR, Patrimoine Côte d'Or		Apports non financiers				Total	68 396.03			Postes de dépenses	Montant		Salaires			Dépenses courantes			Autres			Total par an		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																																					
Acquisition																																								
Etudes																																								
Travaux	68 396.03	Fond propre, DETR, Patrimoine Côte d'Or																																						
Apports non financiers																																								
Total	68 396.03																																							
Postes de dépenses	Montant																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes																																								
Autres																																								
Total par an																																								
Calendrier	• Programmation des travaux en une seule tranche pour un démarrage en Mars 2025.																																							
Indicateurs d'évaluation proposés	• • • •																																							



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE DIJON METROPOLE



Projet (nom du projet)

CREATION D'UN SQUARE ENTRE LA RUE DES FRERES PARQUET ET LA
RUE DE LA GRANDE FIN A FONTAINE LES DIJON,

AXE	Cliquez sur l'axe concerné
OBJECTIF	Cliquez sur l'objectif concerné <i>lutte contre le changement climatique</i>
Action n°	<i>climatique</i>
Maître d'ouvrage	A compléter <i>Ville de FONTAINE LES DIJON</i>
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation <i>Pas encore choisi</i> Type
Description de l'action	Le contexte du projet : mettre en avant les manques ou problèmes repérés + des chiffres clés <i>Procéder à la création totale d'un square permettant l'accès piéton entre la rue des Frères Parquet et la rue de la grande fin sur une zone de 1500 m². Plantation d'une forêt urbaine devant favoriser le rafraichissement urbain, la dépollution de l'air, et des liens physiques des riverains de ce nouveau quartier devant encore accueillir des constructions futures.</i> Les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? Noter les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc <i>- Aménagement d'un cheminement piéton entre deux nouveaux quartiers avec création d'une zone de jeux pour les 2-12 ans avec espace publique rive cour pédonnel 187000 € HT</i>

	nouveaux quartiers : résidences collectives																																							
Partenaires	Qui.....s'engage à quoi... <i>Roger défini</i> A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? <i>En cours : de l'ap</i> Prochaine étape / action à entreprendre Rôle ? <i>du maître d'œuvre</i>																																							
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>Acquisition</td><td></td></tr> <tr><td>Etudes</td><td>13 090</td></tr> <tr><td>Travaux</td><td>187 000</td></tr> <tr><td>Frais divers</td><td></td></tr> <tr><td>Total</td><td>200 090</td></tr> </tbody> </table> En fonctionnement (par an) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>Salaires</td><td></td></tr> <tr><td>Dépenses courantes</td><td></td></tr> <tr><td>Autres</td><td></td></tr> <tr><td>Total par an</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes	13 090	Travaux	187 000	Frais divers		Total	200 090	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres		Total par an																		
Postes de dépenses	Montant HT																																							
Acquisition																																								
Etudes	13 090																																							
Travaux	187 000																																							
Frais divers																																								
Total	200 090																																							
Postes de dépenses	Montant TTC																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes																																								
Autres																																								
Total par an																																								
Plan de financement	En investissement (HT) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>Acquisition</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Etudes</td><td>13 090</td><td>DSIL</td><td>dossier</td></tr> <tr><td>Travaux</td><td>187 000</td><td>DSIL</td><td>dossier</td></tr> <tr><td>Apports non financiers</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Total</td><td>200 090</td><td>DSIL ou Fonds Vert</td><td>non encore sollicité</td></tr> </tbody> </table> En fonctionnement (par an) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant</th><th></th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>Salaires</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Dépenses courantes</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Autres</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Total par an</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition				Etudes	13 090	DSIL	dossier	Travaux	187 000	DSIL	dossier	Apports non financiers				Total	200 090	DSIL ou Fonds Vert	non encore sollicité	Postes de dépenses	Montant		Salaires			Dépenses courantes			Autres			Total par an		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																																					
Acquisition																																								
Etudes	13 090	DSIL	dossier																																					
Travaux	187 000	DSIL	dossier																																					
Apports non financiers																																								
Total	200 090	DSIL ou Fonds Vert	non encore sollicité																																					
Postes de dépenses	Montant																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes																																								
Autres																																								
Total par an																																								
Calendrier	• date de commencement des travaux • 01/06/2025																																							

	• date fin prévisionnelle 30/09/25 •
Indicateurs d'évaluation proposés	• • • •



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE DIJON METROPOLE



GROUPE SCOLAIRE HAUTEVILLE-LES-DIJON REHABILITATION ENERGETIQUE

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire
OBJECTIF	10. Soutenir la performance environnementale du domaine public
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de Hauteville-lès-Dijon
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Le contexte du projet : Un audit énergétique a été réalisé en 2021 dans le cadre d'une politique de maîtrise des consommations énergétiques mené par Dijon Métropole (Illicommunes). Cet audit a permis de définir plusieurs scénarios. Le projet consiste à Réhabiliter le groupe scolaire dans le but de réduire la consommation d'énergie finale. Objectif de réduction d'au moins 40 % des consommations d'énergie actuelles. Les caractéristiques principales du projet : Le groupe scolaire regroupe l'école maternelle et l'école élémentaire. Il accueille actuellement une centaine d'élèves. Le but du projet est d'entreprendre des travaux d'isolation (murs, plafonds, terrasses). Changer les menuiseries. Isoler les combles. Remplacer l'éclairage actuel par des leds moins énergivores.
Partenaires	Partenaires : Etat/Département/Fonds vert A cette date le projet est à discuter Prochaine étape : étude afin de finaliser le projet et de définir un plan de financement

Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>Acquisition</td><td></td></tr> <tr><td>Etudes</td><td></td></tr> <tr><td>Travaux</td><td>1 500 000 €</td></tr> <tr><td>Frais divers</td><td></td></tr> <tr><td>Total</td><td>1 500 000 €</td></tr> </tbody> </table> En fonctionnement (par an) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>Salaires</td><td></td></tr> <tr><td>Dépenses courantes</td><td></td></tr> <tr><td>Autres</td><td></td></tr> <tr><td>Total par an</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes		Travaux	1 500 000 €	Frais divers		Total	1 500 000 €	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres		Total par an																		
Postes de dépenses	Montant HT																																							
Acquisition																																								
Etudes																																								
Travaux	1 500 000 €																																							
Frais divers																																								
Total	1 500 000 €																																							
Postes de dépenses	Montant TTC																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes																																								
Autres																																								
Total par an																																								
Plan de financement	En investissement (HT) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>Acquisition</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Etudes</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Travaux</td><td>1 500 000 €</td><td>DETR 30 % : 450 000 € Département 25 % : 375 000 € Fonds vert 25 % : 375 000 € Autofinancement 20 % : 300 000 €</td><td></td></tr> <tr><td>Apports non financiers</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Total</td><td>1 500 000 €</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> En fonctionnement (par an) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant</th><th></th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>Salaires</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Dépenses courantes</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Autres</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Total par an</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition				Etudes				Travaux	1 500 000 €	DETR 30 % : 450 000 € Département 25 % : 375 000 € Fonds vert 25 % : 375 000 € Autofinancement 20 % : 300 000 €		Apports non financiers				Total	1 500 000 €			Postes de dépenses	Montant		Salaires			Dépenses courantes			Autres			Total par an		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																																					
Acquisition																																								
Etudes																																								
Travaux	1 500 000 €	DETR 30 % : 450 000 € Département 25 % : 375 000 € Fonds vert 25 % : 375 000 € Autofinancement 20 % : 300 000 €																																						
Apports non financiers																																								
Total	1 500 000 €																																							
Postes de dépenses	Montant																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes																																								
Autres																																								
Total par an																																								
Calendrier	• Etude : 2024 • Travaux : 2025																																							
Indicateurs d'évaluation proposés	• •																																							



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE DIJON METROPOLE



Projet : Renaturation et désimperméabilisation de la cour de l'école Roland Carraz

AXE	Cliquez sur l'axe concerné
OBJECTIF	9. Préserver les ressources naturelles du territoire
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de Longvic
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Le contexte du projet : mettre en avant les manques ou problèmes repérés + des chiffres clés L'école Roland Carraz a été construite en 2005 au sein de la commune de Longvic, elle accueille quotidiennement plus de 150 enfants. L'école compte un bâtiment de restauration, une salle d'activités musicales et une salle polyvalente. La cour d'école actuelle est entièrement en enrobé avec seulement 2 arbres et quelques couloirs de course. La cour d'école, d'une surface totale de plus de 3 000m² sans végétalisation, possède très peu d'ombre. Les fortes chaleurs, accentuées par l'enrobé noir présent dans la cour, transforme cet espace en îlot de chaleur. Durant les périodes estivales, l'utilisation de la cour devient compliquée, voire dangereuse, pour les enfants et le personnel. La cour actuelle, très minérale, ne permet pas à la biodiversité locale de se développer.

	De plus, cet espace extérieur possède aujourd'hui peu de mobiliers pour les enfants et de jeux. Les seuls équipements présents sont des bancs en bétons. Il n'y a pas d'espaces spécifiques pour se détendre ou encore jouer. Le corps enseignant, les parents d'élèves, ainsi que les élèves ont fait part de leur souhait de pouvoir profiter d'une cour d'école plus arborée et ombragée, avec différents espaces. Dans ce contexte, la commune de Longvic, et notamment le service des espaces verts, a travaillé avec un maître d'œuvre sur le développement d'un projet de renaturation et désimperméabilisation complète de la cour d'école. Les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? Noter les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc Le projet de renaturation et désimperméabilisation de la cour d'école Roland Carraz s'inscrit dans une volonté forte de la commune de lutter contre le changement climatique et notamment les ilots de chaleur. Le projet prévoit un remaniement important des espaces avec un passage d'un sol enrobé en un sol infiltrant. La surface de sol enrobé après-projet sera de 890m² contre 1 580m² aujourd'hui, sur une surface globale de 3 070m². Dans le cadre du projet, plus de 2 000m² seront remaniés avec des matériaux favorisant l'infiltration. Une partie des eaux pluviales, plus de 1 060m² sera également déconnectée du réseau unitaire actuel pour une gestion à la parcelle. Le coût total de l'opération est de 237 331 € HT. Le projet est actuellement en phase PRO, ce qui montre sa capacité à être mis en œuvre rapidement. Ce projet de renaturation et désimperméabilisation de la cour de l'école Roland Carraz s'inscrit dans une volonté globale de la commune de s'engager en faveur du développement durable. En effet, la commune mène depuis plusieurs années plusieurs projets de rénovation énergétique sur différents bâtiments et de renaturation de cours, notamment le groupe scolaire Léon Blum. La commune est engagée en faveur du développement durable depuis 2010 avec sa charte de la Qualité Environnementale et du Développement Durable puis son Agenda 2030.
Partenaires	Qui.....s'engage à quoi... A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? Prochaine étape / action à entreprendre Rôle ?

	Le projet de renaturation et désimperméabilisation de la cour d'école a été imaginé en concertation avec le corps enseignant et les parents d'élèves. De plus, la commune a été accompagnée par l'agence JDM Paysagistes en qualité de maitre d'œuvre. Le projet est actuellement en phase PRO avec un début des travaux souhaité en avril 2025.																																							
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td>23 800 €</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>249 531 €</td></tr><tr><td>Frais divers</td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td>273 331 €</td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr><tr><td>Salaires</td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td></td></tr></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes	23 800 €	Travaux	249 531 €	Frais divers		Total	273 331 €	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres		Total par an																		
Postes de dépenses	Montant HT																																							
Acquisition																																								
Etudes	23 800 €																																							
Travaux	249 531 €																																							
Frais divers																																								
Total	273 331 €																																							
Postes de dépenses	Montant TTC																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes																																								
Autres																																								
Total par an																																								
Plan de financement	Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). En investissement (HT) <table><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Travaux</td><td>109 332.40 € 81 999.30 € 27 333.10 €</td><td>DSIL Région Agence de l'eau</td><td>A solliciter A solliciter A solliciter</td></tr><tr><td>Apports non financiers</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td>218 664.80 €</td><td></td><td></td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant</th><th></th></tr><tr><td>Salaires</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td></td><td></td></tr></table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition				Etudes				Travaux	109 332.40 € 81 999.30 € 27 333.10 €	DSIL Région Agence de l'eau	A solliciter A solliciter A solliciter	Apports non financiers				Total	218 664.80 €			Postes de dépenses	Montant		Salaires			Dépenses courantes			Autres			Total par an		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																																					
Acquisition																																								
Etudes																																								
Travaux	109 332.40 € 81 999.30 € 27 333.10 €	DSIL Région Agence de l'eau	A solliciter A solliciter A solliciter																																					
Apports non financiers																																								
Total	218 664.80 €																																							
Postes de dépenses	Montant																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes																																								
Autres																																								
Total par an																																								

	Dans le cadre du projet, la commune de Longvic souhaite solliciter la DSIL, la Région au titre de la renaturation et la réduction des îlots de chaleur ainsi que l'Agence de l'eau concernant la désimperméabilisation et la déconnexion au réseau des eaux pluviales. Le total de ces financements atteint le plafond de 80 % ce qui représente un reste à charge pour la commune de 20 % soit 54 666.20 €.
Calendrier	• Date prévisionnelle de réception de l'APD : 07/2024 • Date prévisionnelle d'établissement du DCE : 12/2024 • Date prévisionnelle des appels d'offre pour les marchés de travaux : 12/2024 • Date prévisionnelle de démarrage des travaux : 04/2025 • Date prévisionnelle de réception des travaux : 07/2025
Indicateurs d'évaluation proposés	• Surface désimperméabilisée • Surface déconnectée du réseau unitaire • Nombre d'arbres plantés • Diminution de la température au sein de la cour (îlot de chaleur)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE DIJON METROPOLE



Projet : Renaturation et embellissement du parc de la mairie et restauration du bief

AXE	Cliquez sur l'axe concerné
OBJECTIF	9. Préserver les ressources naturelles du territoire
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de Longvic
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation Type
Description de l'action	Le contexte du projet : mettre en avant les manques ou problèmes repérés + des chiffres clés Dans le cadre de ce projet, la commune prévoit la renaturation et l'embellissement du Parc de la Mairie ainsi que la restauration du bief et de ses abords. Le parc complet a une superficie de 13 200m². Le réaménagement du parc prévoit la création de différents espaces aux abords de l'Ouche et du bief. Le Parc de la Mairie est un poumon vert central de la ville de Longvic. Situé proche de la mairie, la médiathèque et des établissements scolaires, il fait partie intégrante de la vie des Longviciens. À la suite d'une rupture de barrage en 2019, le bief a été peu entretenu ce qui a engendré une dégradation de son utilité. En effet, cet espace est impraticable en temps de pluie pour les habitants et perd également de son fonctionnement d'échappatoire

	potentiel en cas de crue. De plus, la faune et la flore ont complètement disparu de cet espace, la renaturation de l'espace permettra le développement d'une nouvelle biodiversité au sein du parc. Les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? Noter les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc Le projet prévoit notamment l'aménagement de plusieurs espaces au sein du parc et des berges pour une surface totale de 3 469 m² : - Sur les berges du bief, des plantes arbustives à fleurs et des vivaces seront plantées comme des coulées d'Iris, des verveines ou des Géraniums botaniques. Des arbres seront également placés afin d'avoir une promenade arborée notamment des Saules pleureurs et des Peupliers. Différents arbres locaux de biodiversité seront plantés au sein du futur parc comme des Cerisiers Sainte Lucie, des Cormiers, des Néfliers ou des Saules Marsault. Une coulée de graminées sera plantée avec des miscanthus et molinia notamment. Au total, plus de 280 mètres linéaires du bief seront requalifiés. - « Le Verger » un espace ombragé convivial accueillera des bosquets de cerisiers à fleurs - Sur les berges de l'Ouche, des boqueteaux de biodiversité seront plantés avec des Pruneliers, des Aubépines et des Eglantiers par exemple. Des arbres à ombrage borderont également l'Ouche et permettront l'accès à une zone ombragée au bord de la rivière. - Une vaste zone enherbée sera conservée pour le festival Festi-Longvic notamment. Quelques jeux pour enfants seront également installés pour compléter l'offre présente sur la commune. - Le fond du bief sera une prairie fleurie, s'inspirant de la flore locale avec des plantes sauvages adaptées au climat et au terrain. Ces différents espaces composés de nombreuses espèces d'essences locales permettront le maintien et le développement d'une biodiversité riche au sein du Parc de la Mairie. La renaturation vise à rétablir et renforcer la biodiversité dans le parc,
--	--

	en créant des conditions favorables à la flore et à la faune indigènes. Les plantations vont être conçues pour créer une variété de micro-habitats (zones ombragées, humides, sèches, etc.), favorisant ainsi la coexistence de différentes espèces végétales et animales. Au total, plus de 120 arbres seront plantés, des boqueteaux de biodiversité seront plantés sur 314m² et des massifs arbustifs sur 550m². Les berges du bief seront plantés sur plus de 1 500m². La gestion du risque inondation est également une priorité pour la commune de Longvic. Le projet proposé repose sur un travail de débroussaillage et de maintien de la propreté du bief.																						
Partenaires	Qui.....s'engage à quoi... A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? Prochaine étape / action à entreprendre Rôle ? Les habitants de la commune de Longvic ont été intégrés à la phase de conception du projet. Des ateliers participatifs ont été mis en place au titre de la concertation avec les habitants. De plus, un volet sensibilisation est également prévue sur ce projet. La commune à l'automne dernier a sélectionné une maîtrise d'œuvre avec l'agence Sequana Paysage EI et travaillé à la concertation à l'été 2024. Ainsi, la commune est en phase PRO.																						
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acquisition</td><td></td></tr> <tr> <td>Etudes</td><td></td></tr> <tr> <td>Travaux</td><td>297 479.90 €</td></tr> <tr> <td>Frais divers</td><td></td></tr> <tr> <td>Total</td><td></td></tr> </tbody> </table> En fonctionnement (par an) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Salaires</td><td></td></tr> <tr> <td>Dépenses courantes</td><td></td></tr> <tr> <td>Autres</td><td></td></tr> <tr> <td>Total par an</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes		Travaux	297 479.90 €	Frais divers		Total		Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres		Total par an	
Postes de dépenses	Montant HT																						
Acquisition																							
Etudes																							
Travaux	297 479.90 €																						
Frais divers																							
Total																							
Postes de dépenses	Montant TTC																						
Salaires																							
Dépenses courantes																							
Autres																							
Total par an																							
Plan de financement	Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit																						

	commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).		
	En investissement (HT)		
	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé
	Acquisition		
	Etudes		
	Travaux	150 000 € 74 369.98 € 14 874 €	Fonds Nature 2050 Fonds Vert Agence de l'Eau
	Apports non financiers		Sollicité A solliciter A solliciter
	Total	239 243.98 €	
	En fonctionnement (par an)		
	Postes de dépenses	Montant	
	Salaires		
	Dépenses courantes		
	Autres		
	Total par an		
	Dans le cadre du projet, la commune de Longvic a déjà sollicité le Fonds Nature 2050. Elle souhaite également solliciter le Fonds Vert ainsi que l'Agence de l'Eau. Le total de ces financements atteint le plafond de 80 % ce qui représente un reste à charge pour la commune de 20 % soit 58 235.92 €.		
Calendrier	• Réception phase APD : 11/24 • PRO DCE : 12/24 • Livraison : été 2025		
Indicateurs d'évaluation proposés	• Nombre d'arbres plantés • M² de berges du bief aménagées • Température au sein du parc • Nombre d'espèces dont protégés et de taxons présents sur le site		

**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE
METROPOLE**

DE DIJON



Accès PMR mairie, jeux et espace de loisirs

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale
OBJECTIF	14. Favoriser un habitat solidaire, attractif et durable
Action n°	2025-1 issu de l'action 2024-3 reporté sur 2025.
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE MAGNY SR TILLE
Maître d'œuvre	SEQUANA PAYSAGE et commune de Magny-sur-Tille
Description de l'action	Le contexte du projet : mettre en avant les manques ou problèmes repérés + des chiffres clés La mairie est à la limite d'une zone inondable et de ce fait voit ses 3 accès rehaussés avec 4 marches d'escalier. Son accessibilité PMR ne pouvait pas être réalisée sans défigurer sa façade et son clos végétalisé. Une rampe mobile permettait cependant d'offrir un accès PMR dans de rares situations. En 2017, s'est présentée l'opportunité d'acquérir via l'EPFL la ferme juste derrière la mairie et envisager une rampe d'accès PMR par derrière la mairie. L'aménagement en 2025 de cette parcelle derrière la mairie permettra également de créer une vraie place du village qui en manquait jusqu'alors avec des mobilités douces entre les 2 écoles du village, des ilots de fraîcheur et des espaces nature de rencontre pour faciliter les liens sociaux et intergénérationnels. Aussi, il est envisagé du mobilier urbain tels que bancs, tables, corbeilles... des jeux pour enfants et des aménagements d'espaces de rencontre et loisirs. Une aire de jeux existe déjà vers le parking de la salle polyvalente mais elle est excentrée par rapport au village

	La place donnera également le long des rives de la rivière Norges qui seront aussi aménagés pour promenade et loisirs Les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? Noter les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc L'ensemble de la population de Magny sur Tille, 920 habitants, est susceptible de bénéficier des jeux pour enfants, des accès PMR mairie, et des espaces de rencontre et de loisirs nature intergénérationnels et des rives aménagées de la Norges. Rampe PMR avec main courante 36 ml : 21 084 € Mobilier urbain en bois, en pierre, en métal...: 42 968 € Jeux enfants (14 environ, principalement en bois) : 20 948 €																																							
Partenaires	Le cabinet Sequana paysage a réalisé en 2023 les plans, l'AVP et le chiffrage des travaux. La commune a acheté le terrain à EPFL fin 2024, le marché public a été fait à l'automne 2024 et l'entreprise VDS Paysages a été retenue. Les travaux débiteront en mai 2025.																																							
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td>0</td></tr><tr><td>Etudes</td><td>8 500</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>85 000</td></tr><tr><td>Frais divers</td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td>93 500</td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr><tr><td>Salaires</td><td>5 000 cantonnier</td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td>1 000</td></tr><tr><td>Autres</td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td>6 000</td></tr></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition	0	Etudes	8 500	Travaux	85 000	Frais divers		Total	93 500	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires	5 000 cantonnier	Dépenses courantes	1 000	Autres		Total par an	6 000																	
Postes de dépenses	Montant HT																																							
Acquisition	0																																							
Etudes	8 500																																							
Travaux	85 000																																							
Frais divers																																								
Total	93 500																																							
Postes de dépenses	Montant TTC																																							
Salaires	5 000 cantonnier																																							
Dépenses courantes	1 000																																							
Autres																																								
Total par an	6 000																																							
Plan de financement	En investissement (HT) <table><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td><td>0</td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Travaux et études</td><td>93 500</td><td>DETR 35% : 32 725 CD21 20% : 18 700 Commune : 42 075</td><td></td></tr><tr><td>Apports non financiers</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td></td><td>93 500</td><td></td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant</th><th></th></tr><tr><td>Salaires</td><td>5000</td><td>commune</td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td>1000</td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td>6000</td><td>Par la commune</td></tr></table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition		0						Travaux et études	93 500	DETR 35% : 32 725 CD21 20% : 18 700 Commune : 42 075		Apports non financiers				Total		93 500		Postes de dépenses	Montant		Salaires	5000	commune	Dépenses courantes	1000		Autres			Total par an	6000	Par la commune
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																																					
Acquisition		0																																						
Travaux et études	93 500	DETR 35% : 32 725 CD21 20% : 18 700 Commune : 42 075																																						
Apports non financiers																																								
Total		93 500																																						
Postes de dépenses	Montant																																							
Salaires	5000	commune																																						
Dépenses courantes	1000																																							
Autres																																								
Total par an	6000	Par la commune																																						

	Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).
Calendrier	• Mai 2025 : engagement des travaux • Eté 2025 : fin des travaux
Indicateurs d'évaluation proposés	• Satisfaction usagers jeux et mairie • Nombre enfants utilisateurs • Fréquentation des espaces rencontre loisirs • Population PMR

**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE
METROPOLE**

DE DIJON



Aménagement d'un local pour installation d'une micro-crèche

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale
OBJECTIF	13. Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité
Action n°	2025-03
Maître d'ouvrage	Mairie de Magny-sur-Tille
Maître d'œuvre	Mairie de Magny-sur-Tille
Description de l'action	Le contexte du projet : mettre en avant les manques ou problèmes repérés + des chiffres clés La mairie a acquis un local à destination tertiaire en vue d'installation de médecins. La recherche de médecins par la collectivité n'a pu aboutir faute de candidats, la commune se tourne vers un autre service tout aussi important à proposer aux habitants. Magny-sur-Tille n'a pas de crèche et le manque d'assistante maternelle est un frein à l'installation de jeunes couples, aussi ce projet de micro-crèche permettra de palier à ce manque de service de garde de jeunes enfants. La commune entend exercer pleinement son rôle de collectivité organisatrice de la petite enfance et compléter son dispositif de RPE Voyageur. Les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? Noter les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc Le local à aménager en micro-crèche à une surface de 130 m², il est situé au rez-de-chaussée d'un immeuble neuf, place de la Norges, entre les écoles

	élémentaire et maternelle, au centre du village. Il sera livré murs nus, à la commune mi-février. L'aménagement intérieur est donc à prévoir pour un coût estimé de 90 000 € HT. Ce local, une fois aménagé, sera loué à une personne qualifiée intéressée qui gèrera la micro-crèche avec convention de la CAF. Les jeunes couples avec enfants de - de 3 ans auront ainsi la possibilité d'un système de garde sur place.																																							
Partenaires	Qui.....s'engage à quoi... A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? Prochaine étape / action à entreprendre Rôle ? Le bien sera propriété de la commune au 15 février 2025. Les travaux débuteront au printemps pour se terminer au début de l'été. Le bien sera disponible à la location pour la micro-crèche dès les travaux terminés.																																							
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td>225 823 €</td></tr><tr><td>Etudes</td><td></td></tr><tr><td>Travaux</td><td>90 000 €</td></tr><tr><td>Frais divers</td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td>315 823 €</td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr><tr><td>Salaires</td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td>3 000 €</td></tr><tr><td>Autres</td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td>3 000 €</td></tr></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition	225 823 €	Etudes		Travaux	90 000 €	Frais divers		Total	315 823 €	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes	3 000 €	Autres		Total par an	3 000 €																	
Postes de dépenses	Montant HT																																							
Acquisition	225 823 €																																							
Etudes																																								
Travaux	90 000 €																																							
Frais divers																																								
Total	315 823 €																																							
Postes de dépenses	Montant TTC																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes	3 000 €																																							
Autres																																								
Total par an	3 000 €																																							
Plan de financement	En investissement (HT) <table><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Travaux</td><td>90 000 € 90 000 €</td><td>DETR 35% : 31 500 € CD21 30% : 27 000 € Commune : 257 323 €</td><td></td></tr><tr><td>Apports non financiers</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td></td><td>315 823 €</td><td></td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant</th><th></th></tr><tr><td>Salaires</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td>3 000 €</td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td>3 000 €</td><td></td></tr></table> Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser). Le loyer mensuel serait fixé à environ 1 300 €.	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition				Etudes				Travaux	90 000 € 90 000 €	DETR 35% : 31 500 € CD21 30% : 27 000 € Commune : 257 323 €		Apports non financiers				Total		315 823 €		Postes de dépenses	Montant		Salaires			Dépenses courantes	3 000 €		Autres			Total par an	3 000 €	
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																																					
Acquisition																																								
Etudes																																								
Travaux	90 000 € 90 000 €	DETR 35% : 31 500 € CD21 30% : 27 000 € Commune : 257 323 €																																						
Apports non financiers																																								
Total		315 823 €																																						
Postes de dépenses	Montant																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes	3 000 €																																							
Autres																																								
Total par an	3 000 €																																							

Calendrier	• Achat du local, février 2025 • Aménagement du local, printemps 2025 • Mise à la location et ouverture de la micro-crèche, été 2025
Indicateurs d'évaluation proposés	• Satisfaction des parents du service de proximité proposé • Nombres d'utilisateurs : enfants de - de 3 ans • Fréquentation toute l'année

**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE
METROPOLE**

DE DIJON



Renaturation de la cour de l'école élémentaire

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire
OBJECTIF	10. Soutenir la performance environnementale du domaine public
Action n°	2025-02
Maître d'ouvrage	Mairie de Magny-sur-Tille
Maître d'œuvre	Mairie de Magny-sur-Tille ou entreprise retenue
Description de l'action	Le contexte du projet : Repenser la cour de l'école élémentaire en supprimant du goudronnage actuel, ce qui permettra l'infiltration de l'eau pluviale. Travailler sur la végétalisation et le revêtement du sol pour apporter de la fraîcheur aux enfants en période chaude tout en y intégrant des zones de jeux et des zones de biodiversité. Les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? Noter les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc Le projet de renaturation de la cour de l'école d'une superficie de 100 m², émane d'une volonté conjointe de la municipalité et de l'école de Magny-sur-Tille. Le CAUE, sollicité, a organisé des ateliers avec les enfants et enseignants afin de recueillir leurs idées de projets. Ainsi 3 ateliers ont été initiés au 1^{er} trimestre 2024 : sensibilisation aux dérèglements climatiques, relevés dans la cour, synthèse et travail de maquette.

	La municipalité a investi ce dossier en octobre 2024 et une réunion de présentation de ce travail, enfants, enseignants et parents, afin d'envisager les suites à donner. Un schéma de principe d'aménagement a ainsi été validé par le conseil municipal et le CAUE. Le coût de ces travaux de renaturation s'élève à 27 161 € HT. 80 élèves, plus 5 personnes de l'équipe enseignante, plus 5 agents communaux, plus 160 parents occasionnellement profiteront de cet aménagement et de l'ilot de fraîcheur.																																							
Partenaires	Qui.....s'engage à quoi... A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? Prochaine étape / action à entreprendre Rôle ? L'école de Magny-sur-Tille a inscrit cette action dans le cadre du projet NEFLE (Notre École Faisons-La Ensemble), soumis à la DSDEN, avec possibilité d'obtenir une subvention. VDS Paysage, entreprise retenue pour la renaturation de la place de la Norges, a été sollicité pour un avis technique de réalisation et un chiffrage.																																							
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td>3 000 €</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>27 161 €</td></tr><tr><td>Frais divers</td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td>30 161 €</td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr><tr><td>Salaires</td><td>3 000 € agent technique</td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td>3 000 €</td></tr></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes	3 000 €	Travaux	27 161 €	Frais divers		Total	30 161 €	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires	3 000 € agent technique	Dépenses courantes		Autres		Total par an	3 000 €																	
Postes de dépenses	Montant HT																																							
Acquisition																																								
Etudes	3 000 €																																							
Travaux	27 161 €																																							
Frais divers																																								
Total	30 161 €																																							
Postes de dépenses	Montant TTC																																							
Salaires	3 000 € agent technique																																							
Dépenses courantes																																								
Autres																																								
Total par an	3 000 €																																							
Plan de financement	En investissement (HT) <table><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Travaux et études</td><td>30 161</td><td>DSIL 30% ou Fonds Vert: 9 048 € CD21 : 5 000 € Commune : 16 113 €</td><td></td></tr><tr><td>Apports non financiers</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td></td><td>30 161 €</td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant</th><th></th></tr><tr><td>Salaires</td><td>3 000 €</td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td>3 000 €</td><td></td></tr></table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition				Travaux et études	30 161	DSIL 30% ou Fonds Vert: 9 048 € CD21 : 5 000 € Commune : 16 113 €		Apports non financiers				Total		30 161 €						Postes de dépenses	Montant		Salaires	3 000 €		Dépenses courantes			Autres			Total par an	3 000 €	
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																																					
Acquisition																																								
Travaux et études	30 161	DSIL 30% ou Fonds Vert: 9 048 € CD21 : 5 000 € Commune : 16 113 €																																						
Apports non financiers																																								
Total		30 161 €																																						
Postes de dépenses	Montant																																							
Salaires	3 000 €																																							
Dépenses courantes																																								
Autres																																								
Total par an	3 000 €																																							

	Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).
Calendrier	• Début des travaux : été 2025 • Fin des travaux : septembre 2025
Indicateurs d'évaluation proposés	• Satisfaction et bien-être des élèves • Nombres d'utilisateurs : enfants, professeurs et parents • Fréquentation journalière pendant la période scolaire • Baisse de 2° C entre bitume et espace renaturé • Surface de terrain désimperméabilisée.

**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE
DE DIJON METROPOLE**



**Réhabilitation et rénovation énergétique simultanées d'une
salle multi-usage et d'une école maternelle**

AXE	Cliquez sur l'axe concerné
OBJECTIF	8. Réduire l'impact environnemental et soutenir l'économie circulaire
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de Neuilly-Crimolois
Maître d'œuvre	BAU Architectes, prestataire mandaté par le maître d'œuvre sous la forme d'un marché public
Description de l'action	Le contexte du projet : La nouvelle commune Neuilly-Crimolois, résultant de la fusion des communes de Neuilly-lès-Dijon et Crimolois le 28 février 2019, se trouve de fait dotée de nombreux équipements publics qui occupent des bâtiments anciens présentant de médiocres performances thermiques et, dans certains cas, n'offrant pas des conditions satisfaisantes d'accueil pour les utilisateurs et les usagers. Par ailleurs, le regroupement du patrimoine bâti des deux communes nécessite une réflexion en matière d'utilisation et d'optimisation des surfaces occupées actuellement ; ainsi en matière d'enseignement primaire, les élèves sont répartis dans deux groupes scolaires publiques qui ne permettent pas de répondre favorablement aux attentes des usagers (notamment pour l'accueil périscolaire) et des enseignants, établissements qui en outre présentent des signes de vétusté avancée. Aussi dans ce contexte, la commune souhaite étudier la rénovation énergétique et l'amélioration des conditions de fonctionnement et d'occupation de certains bâtiments et équipements après avoir pour chaque site identifié les forces, les faiblesses et les potentiels d'évolution de ceux-ci. Parmi ses équipements, la commune a choisi de traiter en priorité la salle multi- usages Jean HERBIN de la commune déléguée de CRIMOLOIS.

	Cet équipement est situé au Sud-Est de la commune, au centre de l'ancienne commune de Crimolois, à proximité immédiate de la Mairie Annexe et de l'école maternelle du Groupe Scolaire Hirschy. La salle est accessible depuis la rue du Sénateur Jossot et dispose d'une aire de stationnement dédiée. Le bâtiment est implanté sur la parcelle 213 AB 0297 d'une surface d'emprise au sol d'environ 4159 m². La salle Jean Herbin est à simple rez de chaussée et composée des locaux suivants : - Une zone vestiaire - Une cuisine rénovée récemment - Des sanitaires femme, homme et PMR - Deux locaux de stockage - Une salle de 224 m² qui sert de cantine scolaire pendant les jours de la semaine, et de salle de réception pour les personnes morales et les particuliers le weekend. L'ensemble date de 1988. Par ailleurs, la commune a connu une ouverture de classe à la rentrée scolaire 2023/2024, qui a nécessité un aménagement temporaire des espaces. Ces aménagements ont permis de maturer l'idée de réhabilitation et de rénovation énergétique du bâtiment qui n'a pas connu de travaux d'investissement depuis sa construction, datant des années 1960-1970 et son agrandissement en 1989. Cet établissement est situé au Nord-Ouest de la ville, sur le territoire de la commune déléguée de Neuilly-lès-Dijon. Il est accessible depuis la rue du Pâtis. Il se situe face à l'école élémentaire, et à quelques centaines de mètres de la mairie. L'école ne dispose pas d'un parc de stationnement dédié. Le bâtiment est implanté sur la parcelle 000 AC 726 d'une surface d'emprise au sol d'environ 7 581 m². L'établissement est à simple rez de chaussée et est constitué des locaux suivants : - 3 salles de classes - Une salle de lecture / informatique - Une salle de jeux / activités motrices - 2 salles de repos - 2 salles de propreté - Une tisanerie - Plusieurs locaux de rangements et stockage - Un bureau pour la direction - Un local ATSEM Le diagnostic énergétique réalisé en 2017 préconise les travaux suivants : - Isolation des façades par l'extérieur - Remplacement des menuiseries extérieures et pose d'occultations extérieures - Remplacement de l'isolation des toitures - Remplacement des ballons ECS - Refonte de la production de chauffage - Remplacement des robinets thermostatiques - Désencombrement des émetteurs de chaleur - Création d'une ventilation mécanique contrôlée double flux - Changement des luminaires avec lampes de type LED avec détecteurs de présence dans certains locaux (circulation, tisanerie...)
--	---

	Les caractéristiques principales du projet : Pour atteindre ses objectifs, la commune de Neuilly-Crimolois a confié une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour s'assurer d'une bonne définition de ses besoins et un cahier technique facilitant le choix d'un maître d'œuvre expertisé. L'objectif primordial de ce projet est de répondre aux enjeux climatiques mais également de réaliser des économies d'échelles en réalisation concomitant des travaux de rénovation et réhabilitation sur deux bâtiments distincts dont la maîtrise d'œuvre sera assurée par le même architecte. Les études de faisabilité prendront en compte, dans le phasage et l'estimation des travaux, les contraintes issues de la nécessité de maintenir les équipements complètement ou partiellement en activité pendant les travaux. Face aux enjeux climatiques, la Commune de Neuilly-Crimolois souhaite s'engager dans un processus de réhabilitation progressive et exemplaire de ses bâtiments afin de garantir une faible consommation énergétique et un confort saisonnier optimal à ses usagers. Le recours aux énergies renouvelables sera exigé. La DSDEN sera associée à l'ensemble du projet touchant tant les temps scolaires que périscolaires. Les équipes pédagogiques seront également consultées et associées à l'agencement des espaces afin de garantir leur optimisation, leur confortabilité et leur adéquation à un apprentissage de qualité. Le public principal des projets est les élèves et les équipes éducatives. La salle multi-usages Jean HERBIN reçoit également des manifestations publiques et privées permettant d'élargir le public concerné par le projet et ses améliorations.												
Partenaires	Aucun partenaire – le projet est acquis après concertation avec la DSDEN, l'IEN, les équipes pédagogiques. L'étape suivante du projet est la consultation des entreprises chargées de la réalisation des travaux												
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acquisition</td><td>0.00</td></tr> <tr> <td>Etudes</td><td>128 800</td></tr> <tr> <td>Travaux</td><td>1 571 108</td></tr> <tr> <td>Frais divers</td><td>0.00</td></tr> <tr> <td>Total</td><td>1 699 908</td></tr> </tbody> </table> En fonctionnement (par an) : non concerné	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition	0.00	Etudes	128 800	Travaux	1 571 108	Frais divers	0.00	Total	1 699 908
Postes de dépenses	Montant HT												
Acquisition	0.00												
Etudes	128 800												
Travaux	1 571 108												
Frais divers	0.00												
Total	1 699 908												

Plan de financement	En investissement (HT)			
	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision
	Etudes	77 280	DETR - Contrat Grands Projets Côte d'Or – Plan Marshall patrimoine communal	En instruction
	Travaux	1 089 540	DETR - Contrat Grands Projets Côte d'Or – Plan Marshall patrimoine communal – Fonds Verts	En instruction
	Total	1 166 820		
	En fonctionnement (par an) : non concerné			
Calendrier	• Date de lancement de la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux : le 05 février 2025 • Date de démarrage des travaux : 1^{er} avril 2025 • Date de réception des travaux de la salle multi-usages : le 31 août 2025 • Date de réception des travaux de l'école maternelle de Neuilly : le 31 octobre 2025			
Indicateurs d'évaluation proposés	• Taux de fréquentation des usagers pour la salle multi-usages • Taux de satisfaction des utilisateurs de la salle multi-usages dans le cadre des manifestations publiques et privées • Taux de satisfaction des équipes techniques chargées du service de restauration scolaire • Taux de satisfaction des élèves • Taux de satisfaction des équipes pédagogiques (scolaires et périscolaires) • Appréciation des parents d'élèves			



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE DIJON METROPOLE



Projet de valorisation paysagère et mise en place d'îlots de fraîcheur

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire
OBJECTIF	10. Soutenir la performance environnementale du domaine public
Action n°	1
Maître d'ouvrage	MAIRIE D'OUGES
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation : Agence MAYOT et TOUSSAINT Type : Paysagistes concepteurs DPLG
Description de l'action	. Créer un point de rencontre intergénérationnel et inclusif, d'échanges et de sociabilité au sein de la commune pour créer DU lien social. . Création d'un espace de valorisation paysagère (plantations, allées, arbres) pour créer un îlot DE fraîcheur végétalisé. . Favoriser le mode d'accès doux par un cheminement piéton amélioré permettant d'améliorer la liaison écoles, terrain de football municipal, plateforme multisports et projet de valorisation paysagère. . Installation de mobiliers respectueux de l'environnement (bancs, point d'eau)

	. Mise en place d'aménagements permettant de créer des zones d'ombre afin de lutter contre le réchauffement climatique (ombrières, vélums) . Installation de jeux pour enfants favorisant la motricité. . Densifier la végétation pour créer un lieu convivial, apaisant et respectueux de l'environnement.																						
Partenaires	Commune d'Ouges et Agence MAYOT et TOUSSAINT																						
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td>15 000</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>120 000</td></tr><tr><td>Frais divers</td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td>135 000</td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr><tr><td>Salaires</td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td></td></tr></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes	15 000	Travaux	120 000	Frais divers		Total	135 000	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres		Total par an	
Postes de dépenses	Montant HT																						
Acquisition																							
Etudes	15 000																						
Travaux	120 000																						
Frais divers																							
Total	135 000																						
Postes de dépenses	Montant TTC																						
Salaires																							
Dépenses courantes																							
Autres																							
Total par an																							
Plan de financement	En investissement (HT) <table><tr><th>Financement Public concerné</th><th>Montant de la dépense éligible</th><th>Pourcentage</th><th>Montant du financement</th></tr><tr><td>DETR/DSIL (sollicité)</td><td>135 000€ HT</td><td>43 %</td><td>58 050 €</td></tr><tr><td>Fonds de concours Dijon Métropole (sollicité)</td><td>135 000 € HT</td><td>26.67%</td><td>36 000 €</td></tr><tr><td>Autofinancement Maître ouvrage (fonds propres)</td><td>135 000 € HT</td><td>30.33 %</td><td>40 950 € HT</td></tr><tr><td>Total</td><td>135 000 € HT</td><td></td><td>135 000 € HT</td></tr></table>	Financement Public concerné	Montant de la dépense éligible	Pourcentage	Montant du financement	DETR/DSIL (sollicité)	135 000€ HT	43 %	58 050 €	Fonds de concours Dijon Métropole (sollicité)	135 000 € HT	26.67%	36 000 €	Autofinancement Maître ouvrage (fonds propres)	135 000 € HT	30.33 %	40 950 € HT	Total	135 000 € HT		135 000 € HT		
Financement Public concerné	Montant de la dépense éligible	Pourcentage	Montant du financement																				
DETR/DSIL (sollicité)	135 000€ HT	43 %	58 050 €																				
Fonds de concours Dijon Métropole (sollicité)	135 000 € HT	26.67%	36 000 €																				
Autofinancement Maître ouvrage (fonds propres)	135 000 € HT	30.33 %	40 950 € HT																				
Total	135 000 € HT		135 000 € HT																				

	En fonctionnement (par an)		
	Postes de dépenses	Montant	
	Salaires		
	Dépenses courantes		
	Autres		
	Total par an		
	Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).		
Calendrier	Avril 2025 : PRO ; Début mai 2025 : Lancement dossier de consultation des entreprises ; Juin 2025 : Analyse des offres ; Juillet 2025 : Commande fournitures ; Septembre 2025 : délai d'exécution des travaux (1 à 2 mois) ; Automne 2025 : Plantations.		
Indicateurs d'évaluation proposés	• Fréquentation du nouvel équipement • Niveau de satisfaction des usagers		

**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE
DE DIJON METROPOLE**



**AMENAGEMENT DU PARKING DE LA MAIRIE ET DE
L'EGLISE
EN LIEN AVEC LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET POUR
AMELIORER LE CADRE DE VIE**

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire
OBJECTIF	10. Soutenir la performance environnementale du domaine public
Action n°	
Maître d'ouvrage	MAIRIE DE SENNECEY-LES-DIJON
Maître d'œuvre	BEREST BOURGOGNE SAS Bureau de Dijon 14 D rue Pierre de Coubertin – 21000 DIJON
Description de l'action	Le contexte du projet : mettre en avant les manques ou problèmes repérés + des chiffres clés Les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? Noter les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc. Dans la continuité de l'aménagement du Cœur de village, avec la rénovation de l'église Saint Maurice et de la mairie en 2023 / 2024, la commune de Sennecey-Lès-Dijon souhaite in fine aménager le parking situé Rue de l'Eglise (parcelle cadastrée AC N° 10). Le terrain est actuellement une zone de stationnement en tout venant. Le programme de réaménagement du parking de la rue de l'Eglise s'inscrit dans une démarche d'adaptation des espaces publics aux enjeux climatiques (création îlot de fraîcheur) et dans une perspective de développement durable, se voulant être un lieu de rencontres agréable végétalisé et doté de

	mobilier urbain, ce qui contribuera à l'amélioration du cadre de vie, à favoriser le lien social (possibilité d'organisation de fêtes communales, associatives et lieu de rassemblement lors des commémorations avec le monument aux morts sur place), tout en organisant le stationnement à proximité de la mairie et de l'église, voire du pôle commercial et médical (cheminement piéton entre la rue de l'Eglise et le pôle d'activités, situé au-delà de la route métropolitaine. La commune de SENNECEY-LES-DIJON a sollicité pour ce projet, qui va démarrer au printemps 2025, une Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) au titre de la thématique « développement écologique des territoires, qualité du cadre de vie, rénovation énergétique et développement des énergies renouvelables ». La collectivité a d'ores et déjà obtenu une subvention du Département pour cette opération (programme Plan Marshall, transition écologique Côte d'Or au titre du volet 3 « accompagner les projets d'aménagement situés sur l'espace public dont les objectifs principaux sont l'adaptation au changement climatique, le maintien de la biodiversité et la reconquête d'espaces publics destinés à favoriser la vie locale et le lien social »). Cette opération est proposée également pour bénéficier d'un fonds de concours de Dijon Métropole, dans la limite de 36 000 €.																						
Partenaires	Qui.....s'engage à quoi... Maître d'ouvrage : mairie Maître d'œuvre : bureau d'études BEREST Collectivités sollicitées pour le financement : Etat (DSIL), Département et Dijon Métropole (fonds de concours). A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? Projet acquis, marché lancé, retour des offres mais marché pas encore notifié au 23/01/2025. Prochaine étape / action à entreprendre Rôle ? Notifier le marché de travaux.																						
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Acquisition</td><td></td></tr> <tr> <td>Etudes</td><td>16 050.00 €</td></tr> <tr> <td>Travaux</td><td>180 955.87 €</td></tr> <tr> <td>Frais divers</td><td></td></tr> <tr> <td>Total</td><td>197 005.87 €</td></tr> </tbody> </table> En fonctionnement (par an) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Salaires</td><td></td></tr> <tr> <td>Dépenses courantes</td><td></td></tr> <tr> <td>Autres</td><td></td></tr> <tr> <td>Total par an</td><td></td></tr> </tbody> </table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes	16 050.00 €	Travaux	180 955.87 €	Frais divers		Total	197 005.87 €	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres		Total par an	
Postes de dépenses	Montant HT																						
Acquisition																							
Etudes	16 050.00 €																						
Travaux	180 955.87 €																						
Frais divers																							
Total	197 005.87 €																						
Postes de dépenses	Montant TTC																						
Salaires																							
Dépenses courantes																							
Autres																							
Total par an																							

Plan de financement	En investissement (HT)			
	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision
	Acquisition		-	
	Etudes	130 990.73 €	Contrats avec collectivité DSIL CD 21 DIJON METROPOLE	
	Travaux		Contrats avec collectivité DSIL CD 21 DIJON METROPOLE	
	Apports non financiers		-	
	Total			
	En fonctionnement (par an)			
	Postes de dépenses	Montant		
	Salaires			
	Dépenses courantes			
	Autres			
	Total par an			
	Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).			
Calendrier	• Marché notifié en février 2025 • Durée du chantier : 5 semaines + 1 mois de préparation • Souhait que le chantier soit achevé pour le 8 mai 2025			
Indicateurs d'évaluation proposés	• Satisfaction des usagers qui utiliseront le parking • Fréquentation en hausse de l'espace réaménagé compte tenu de plantations et de la pose de mobilier urbain (ilot de fraîcheur) • Organisation de manifestations sur ce nouvel espace			

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE DIJON METROPOLE



AMENAGEMENT DE LA PLACE DU PASQUIER ET DE SES ABORDS

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire
OBJECTIF	10. Soutenir la performance environnementale du domaine public
Action n°	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE PLOMBIERES-LES-DIJON
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation : Agence JDM Paysagistes Type : Bureau d'études
Description de l'action	Le contexte du projet : Située en cœur de bourg de la commune de PLOMBIÈRES-LÈS-DIJON, la place du PASQUIER par son aspect général actuel n'offre pas aux administrés les fonctionnalités habituellement observées sur les sites comparables marqués par un caractère de centralité urbaine. Bordée par le centre social communal et l'école maternelle, elle est un lieu de rencontre pour de nombreux plombiérois. La place est également le point 'd'accroche d'une passerelle de 32m franchissant la rivière l'Ouche, permettant de relier le quartier de la rue Weotenga aux équipements publics du centre bourg. Toutefois, cette passerelle en bois est vétuste (23 ans), son profil en arc en limite l'accessibilité PMR et devient dangereuse à la mauvaise saison. La grande surface non bâtie de la place offre une zone de stationnement aux habitants du village, cet espace pouvant aussi être utilisé pour d'autres usages, notamment l'organisation de manifestations communales, mais aussi l'accueil de cirques ou de fêtes foraines.

	Un aménagement paysagé et végétalisé de cette place, à ce jour exclusivement minérale, offrira aux habitants du centre bourg, densément bâti, un îlot de fraîcheur au bord de l'Ouche. Par ailleurs, l'implantation d'une passerelle aux normes, permettant le passage des piétons et des cycles en toute sécurité, favorisera les déplacements doux en direction et à travers le centre bourg, en empruntant la place aménagée. Les caractéristiques principales du projet : Ce projet d'aménagement est un projet voulu par l'équipe municipale actuelle. Il a été initié lors du mandat précédent. Une étude de faisabilité, ainsi que la consultation et la concertation de la population dès 2019, ont permis au bureau d'étude mandaté à l'époque d'établir un avant-projet sommaire et un estimatif. Fin 2022, un marché de maîtrise d'œuvre a été établi avec l'agence JDM Paysagiste. Celle-ci a proposé un projet d'aménagement sur les 7000 m² de la place, offrant une mixité des usages, tout en assurant une perméabilité totale de son emprise. Le remplacement de la passerelle d'accès actuelle par un ouvrage aux normes PMR, utilisable en permanence du fait du choix des matériaux retenus, est également acté. Des accès PMR aménagés sont prévus depuis les voiries aujourd'hui métropolitaines, cet ensemble de mesures visant à faciliter la mobilité douce entre le centre bourg et le quartier du port du canal bordé par la rue Weotenga. Il est à noter que les 65 096.90 € liés aux raccordements aux voiries métropolitaines relèvent de la compétence de DIJON METROPOLE. Le coût total de l'opération s'élève à 1 289 146.71 € HT, comprenant la maîtrise d'œuvre, les études complémentaires, les missions de SPS et les contrôles extérieurs.
Partenaires	DIJON METROPOLE pour la prise en charge des travaux de raccordement du projet avec la voirie métropolitaine, dont le coût est estimé à ce jour à 65 096.90 € HT Le principe de la simultanéité dans la réalisation des travaux relevant respectivement des compétences communales et métropolitaines est en cours d'étude, ainsi que le dimensionnement des travaux relevant de la métropole sous condition d'arbitrage pour les crédits nécessaires. Par ailleurs, des demandes de subventions sont et/ou seront finalisées auprès des services de : • L'Etat : D'une part pour la passerelle qui est éligible à la DETR et d'autre part pour l'aménagement de la place qui est éligible aux Fonds Verts sur l'axe 2 « Renaturation des villages ». • Conseil Départemental de la Côte d'Or : Pour l'aménagement complet sur l'emprise communale. La prochaine étape de l'opération à la charge du maître d'œuvre conduira à la finalisation du projet et à l'élaboration des dossiers réglementaires : l'obtention d'un permis d'aménager et d'un dossier Loi sur l'Eau.

Coût prévisionnel	En investissement (HT)					
	Postes de dépenses		Montant HT			
	Acquisition					
	Etudes		132 159.19 €			
	Travaux		1 156 987.52 €			
	Frais divers					
	Total du coût à la charge de la commune		1 289 146.71 €			
	En fonctionnement (par an)					
	Postes de dépenses		Montant TTC			
	Salaires		-			
Plan de financement	Dépenses courantes		-			
	Autres		-			
	Total par an		-			
	En investissement (HT)					
	Financement	Montant HT	Dispositif financier mobilisé	Décision		
	Subvention ETAT	71 414.44 €	DETR			
	Subvention ETAT	234 736.91 €	FONDS VERT			
	Subvention CD 21	300 000,00 €	Grands Projets Cote d'Or			
	Dijon Métropole	36 000 €	Fond de concours			
	Autofinancement	646 995.36 €	Emprunt et fonds propres			
Total	1 289 146.71 €					
	En fonctionnement (par an)					
	Postes de dépenses	Montant				
	Salaires					
	Dépenses courantes					
	Autres					
	Total par an					
	Calendrier	2ème semestre 2024 => Projet et DCE 1^{er} semestre 2025 => Travaux passerelle 1er semestre et 2ème semestre 2025 => Travaux place VRD Bordures, revêtements 1^{er} semestre 2026 => Travaux place, plantations				
		Indicateurs d'évaluation proposés	Verdissement du site (environ 6 000 m2 végétalisé créé)			



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE DIJON METROPOLE



Projet de rénovation thermique du groupe scolaire les Aiguisons

AXE	Cliquez sur l'axe concerné
OBJECTIF	10. Soutenir la performance environnementale du domaine public
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de Quetigny
Maître d'œuvre	Architecture Urbanisme : Studio Mustard de Dijon
Description de l'action	Le contexte du projet : Le groupe scolaire Les Aiguisons accueille une école maternelle, une école élémentaire, un restaurant scolaire et les accueils périscolaires. Le groupe scolaire, composé de plusieurs pavillons indépendants, a été construit dans les années 1970 et a fait l'objet depuis d'opérations de travaux en 2008, 2013 et 2016. L'opération à venir vise des interventions thermiques ciblées sur les pavillons scolaires et la rénovation énergétique globale du bâtiment accueillant le restaurant scolaire considéré actuellement comme une passoire thermique. Les caractéristiques principales du projet : Les objectifs poursuivis sont les suivants : - Mutualisation des usages et réagencement de certains espaces afin d'améliorer les conditions d'accueil - Diminution des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre - Amélioration du confort d'été De plus, dans une logique d'optimisation des interventions, le programme de travaux intégrera des opérations complémentaires, comprenant notamment : - La sécurisation des accès à l'école et le renforcement du plan sûreté - La finalisation du programme d'Agenda d'Accessibilité Programmée

Partenaires	La commune n'a pas associé de partenaires sur cette opération. Rappelons cependant que les usagers seront consultés.				
Coût prévisionnel	En investissement (HT)				
	Postes de dépenses		Montant HT		
	Acquisition				
	Etudes		300 000 €		
	Travaux		3 000 000 €		
	Frais divers				
	Total		3 300 000 €		
	En fonctionnement (par an) : non concerné				
	Plan de financement	En investissement (HT)			
Financement		Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	
CD21		500 000 €	Contrat Grands Projets Côte-d'Or	Dépôt du dossier prévu pour le second semestre 2025	
Fonds Verts 2025 ou selon les consignes DSIL 2026		1 000 000 €	Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Dépôt du dossier prévu pour le second semestre 2025	
Région Bourgogne Franche Comté		300 000€	RI Bâtiments exemplaires	Dépôt du dossier prévu pour le second semestre 2025	
Apports non financiers : Banque des territoires		Financement (prêt)	Programme EduRénov	Dépôt du dossier prévu pour le second semestre 2025	
Total		1 800 000 €			
En fonctionnement (par an)					
Postes de dépenses		Montant			
Salaires					
Dépenses courantes					
Autres					
Total par an					
Calendrier		• Constitution du DCE : trimestre 1 de 2025 • Publication des marchés : trimestre 2 de 2025 • Notification des marchés : trimestre 3 de 2025 • Démarrage des travaux : début 2026			
Indicateurs d'évaluation	• Consommations énergétiques				

proposés	• Retours des utilisateurs et usagers
----------	---



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE DIJON METROPOLE



Projet de création d'une Coulée Verte

AXE	Cliquez sur l'axe concerné
OBJECTIF	10. Soutenir la performance environnementale du domaine public
Action n°	
Maître d'ouvrage	Commune de Quetigny
Maître d'œuvre	<u>Volet renaturation</u> : Paysagiste concepteur – Agence Mayot et Toussaint <u>Volet démolition-désamiantage</u> : Bureau d'étude Ingénierie amiante et restructuration- Icar
Description de l'action	Le contexte du projet : Dans la poursuite des aménagements du cœur de ville et pour développer la nature en ville, l'opération consiste à créer une véritable "Coulée verte" et à améliorer les liaisons douces sur le secteur reliant la place centrale du centre-ville à une zone de loisirs (équipements sportifs des Cèdres) et d'enseignement (lycée et école Vatel). L'aménagement de cette future coulée verte fait l'objet d'un véritable travail de concertation publique avec les habitants selon plusieurs niveaux de démocratie participative : consultation sur le devenir du bâtiment Léo Lagrange, information sur le théâtre des 1000 clubs, co-construction sur les aménagements de la Plaine des Aiguisons (4 ateliers entre fin 2023 et mai 2024).

	Les caractéristiques principales du projet : Le présent projet d'un montant de 1,08M€ se décline en plusieurs axes : - Constitution d'une trame verte, avec : - la mise en valeur du paysage végétal existant et la renaturation en lieu et place d'un bâtiment - la désimperméabilisation autour de la démolition du bâtiment déconstruit - Le développement de lieux de vies et d'espaces de rencontre adaptés à tout public : - la requalification du terrain de sport sur la Plaine des Aiguisons - l'aménagement de plusieurs espace de convivialité et de jeux - la création d'un parvis au théâtre 1000 clubs pouvant accueillir des activités culturelles extérieures via une esplanade végétalisée - L'amélioration des mobilités douces : - la création de nouveaux cheminements doux - la refonte du parc de stationnements à proximité du théâtre dit 1000 Club - la sécurisation des cheminements existants au sud de la Place Centrale, pour améliorer l'accessibilité à tous, le sentiment de tranquillité et la lisibilité des trajets																						
Partenaires	La commune n'a pas associé de partenaires sur cette opération. Rappelons cependant qu'un écologue conseille la commune et que la Ligue de Protection des Oiseaux sera consultée en amont de la démolition.																						
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td>72 380 €</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>824 662 €</td></tr><tr><td>Frais divers</td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td>897 042 €</td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr><tr><td>Salaires</td><td>7 000€ (soit 1/5 ETP Espaces verts)</td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td>1 500€ (taille via entreprise insertion)</td></tr><tr><td>Autres</td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td>8 500€</td></tr></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes	72 380 €	Travaux	824 662 €	Frais divers		Total	897 042 €	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires	7 000€ (soit 1/5 ETP Espaces verts)	Dépenses courantes	1 500€ (taille via entreprise insertion)	Autres		Total par an	8 500€
Postes de dépenses	Montant HT																						
Acquisition																							
Etudes	72 380 €																						
Travaux	824 662 €																						
Frais divers																							
Total	897 042 €																						
Postes de dépenses	Montant TTC																						
Salaires	7 000€ (soit 1/5 ETP Espaces verts)																						
Dépenses courantes	1 500€ (taille via entreprise insertion)																						
Autres																							
Total par an	8 500€																						
Plan de financement	En investissement (HT) <table><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr><tr><td>CD21</td><td>248 000 €</td><td>Contrat Grands Projets Côte-d'Or</td><td>Notifiée</td></tr><tr><td>Réseau Francophone Villes Amies des Ainés</td><td>40 000 €</td><td>Fonds d'appui pour territoires innovants seniors</td><td>Notifiée</td></tr><tr><td>Région Bourgogne-</td><td>20 000€</td><td>RI Renaturation :</td><td>Dossier en</td></tr></table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	CD21	248 000 €	Contrat Grands Projets Côte-d'Or	Notifiée	Réseau Francophone Villes Amies des Ainés	40 000 €	Fonds d'appui pour territoires innovants seniors	Notifiée	Région Bourgogne-	20 000€	RI Renaturation :	Dossier en						
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																				
CD21	248 000 €	Contrat Grands Projets Côte-d'Or	Notifiée																				
Réseau Francophone Villes Amies des Ainés	40 000 €	Fonds d'appui pour territoires innovants seniors	Notifiée																				
Région Bourgogne-	20 000€	RI Renaturation :	Dossier en																				

	Franche-Comté		une solution pour diminuer les ilots de chaleur	cours d'instruction
	Etat – DSIL 2025	360 000€	DSIL 2025	Dossier en cours de dépôt
	Apports non financiers			
	Total	668 000€		
En fonctionnement (par an)				
	Postes de dépenses	Montant		
	Salaires			
	Dépenses courantes			
	Autres			
	Total par an			
Calendrier	- Phase 1 – Aménagements plaine des Aiguisons : livraison au printemps 2025 - Phase 2 - Démolition du bâtiment : été 2025 - Phase 3 - Renaturation : automne-hiver 2025			
Indicateurs d'évaluation proposés	- Faune et flore : diagnostic initial de l'écologue puis à N+1 - Fréquentation des cheminements et différents espaces - Nombre de spectacles organisés sur les esplanades - Retour des habitants : atelier bilan/amélioration dans le cadre de la démocratie participative			



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE DIJON METROPOLE



Aménagement parc du temps libre

AXE	Cliquez sur l'axe concerné
OBJECTIF	2. Développer les mobilités douces
Action n°	
Maître d'ouvrage	Mairie de Saint-Apollinaire
Maître d'œuvre	Mayot & Toussaint Type CONCEPTEUR PAYSAGISTE
Description de l'action	Le contexte du projet : mettre en avant les manques ou problèmes repérés + des chiffres clés L'objectif principal est de renforcer le caractère naturel du lieu en créant une ambiance "parc" par le biais d'un reboisement. Ce parc est considéré comme un lieu stratégique pour la trame verte et les corridors écologiques de la ville, se situant à la jonction entre l'agriculture et l'urbanisme, ainsi qu'entre plusieurs autres espaces verts existants ou prévu.. Plus précisément, le projet vise à : Connecter les espaces verts de Saint-Apollinaire afin de créer une continuité de la trame verte. Aménager une forêt urbaine dans la zone de friche existante. Créer un parking paysager de 210 places. Mettre en place un maillage piéton pour relier les différents équipements du parc. Proposer un belvédère offrant une vue sur la campagne environnante. Planter des jeunes plants et des arbres plus grands pour créer une zone d'ombrage Utiliser des pelouses de microtrèfle qui favorisent la biodiversité.

	Les caractéristiques principales du projet : d'où vient-il ? où en est-il ? Noter les chiffres (ou les fourchettes) qui permettront de comprendre sa dimension : quel coût, quelle superficie, combien de personnes bénéficiaires, etc Le projet d'aménagement du parc du temps libre à Saint-Apollinaire a pour objectif de renforcer le caractère naturel du site et de le relier aux autres espaces verts de la ville. Il se trouve actuellement en phase d'avant-projet (AVP), datant de juin 2024, et a été présenté par les paysagistes Mayot & Toussaint1.... Les éléments clés du projet sont les suivants : Origine du projet : Il est né de la volonté de créer une ambiance "parc" plus naturelle, notamment grâce au reboisement du site. Il a également pour but de relier les espaces verts de la ville et d'assurer une continuité écologique. Le parc est considéré comme un lieu stratégique pour les corridors écologiques, étant situé à l'intersection de zones agricoles et urbaines, ainsi qu'entre plusieurs espaces verts. État d'avancement : Le projet est en phase d'avant-projet (AVP) Cela implique une phase de conception, d'analyse et d'études, notamment un diagnostic écologique et une étude de la biodiversité. Dimension du projet (chiffres clés) : Parking paysager : La création d'un parking paysager de 210 places Forêt urbaine : Une forêt urbaine sera aménagée à l'extrémité est du terrain, actuellement en friche. Plantations : Le projet prévoit de planter de jeunes plants et des arbres plus grands en mélange. Superficie: La superficie totale du parc avec parking est de 21 600 m² dont un parking d'environ 4000 m² Bénéficiaires : Les bénéficiaires du projet seront les habitants de Saint-Apollinaire, les sportifs et toutes personnes à la recherche d'espaces naturels. le coût global du projet d'environ 450 000 euros TTC. L'élaboration d'un permis d'aménager est en cours par le cabinet SOPERCO, ainsi qu'un dossier loi sur l'eau par le cabinet MERLIN
Partenaires	Qui.....s'engage à quoi...

	A cette date est-il acquis? en discussion ? à discuter ? Prochaine étape / action à entreprendre Rôle ?																																										
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>Acquisition</td><td></td></tr> <tr><td>Etudes</td><td>39 046.82</td></tr> <tr><td>Travaux</td><td>340 000</td></tr> <tr><td>Frais divers</td><td></td></tr> <tr><td>Total</td><td></td></tr> </tbody> </table> En fonctionnement (par an) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>Salaires</td><td></td></tr> <tr><td>Dépenses courantes</td><td></td></tr> <tr><td>Autres</td><td></td></tr> <tr><td>Total par an</td><td></td></tr> </tbody> </table>				Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes	39 046.82	Travaux	340 000	Frais divers		Total		Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres		Total par an																		
Postes de dépenses	Montant HT																																										
Acquisition																																											
Etudes	39 046.82																																										
Travaux	340 000																																										
Frais divers																																											
Total																																											
Postes de dépenses	Montant TTC																																										
Salaires																																											
Dépenses courantes																																											
Autres																																											
Total par an																																											
Plan de financement	En investissement (HT) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>Acquisition</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Etudes</td><td>39 046.82</td><td>DSIL</td><td></td></tr> <tr><td>Travaux</td><td>340 000</td><td>DSIL</td><td></td></tr> <tr><td>Apports non financiers</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Total</td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> En fonctionnement (par an) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant</th><th></th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>Salaires</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Dépenses courantes</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Autres</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Total par an</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).				Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition				Etudes	39 046.82	DSIL		Travaux	340 000	DSIL		Apports non financiers				Total				Postes de dépenses	Montant		Salaires			Dépenses courantes			Autres			Total par an		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																																								
Acquisition																																											
Etudes	39 046.82	DSIL																																									
Travaux	340 000	DSIL																																									
Apports non financiers																																											
Total																																											
Postes de dépenses	Montant																																										
Salaires																																											
Dépenses courantes																																											
Autres																																											
Total par an																																											
Calendrier	• Marché public mars 2025 • Chantier sols terrassement : 2 mois Juin/ Juillet 2025 • Plantation : 3 semaines en automne • •																																										
Indicateurs d'évaluation proposés	• • • •																																										



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE DIJON METROPOLE



RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE L'ESPACE JEAN LOUIS MENNETRIER (Pôle Enfance)

AXE	Cliquez sur l'axe concerné
OBJECTIF	Cliquez sur l'objectif concerné
Action n°	DETR
Maître d'ouvrage	Mairie de talant
Maître d'œuvre	Groupement : architecte (WILD et Archiduc) Bild (BE Thermique)
Description de l'action	Le contexte du projet : Situé dans le quartier du Belvédère à Talant l'Espace Jean Louis Mennetrier a été créé en 2011 sur les bases de l'ancienne école primaire Célestin Freinet. Il y accueille aujourd'hui une crèche de 28 berceaux, un pôle administratif lié à l'enfance et la scolarité, des salles d'animations et l'association pour la protection des oiseaux LPO. L'enfance fait partie des priorités de la municipalité qui, depuis le début du mandat, agit pour faciliter la vie des parents. Dans un contexte de renouvellement de notre population et de dynamique démographique, notre commune se démarque avec une proportion des enfants de moins de 3 ans plus importante que dans la métropole, dans le département et dans la région. De ce fait le conseil municipal a décidé de regrouper sur le même

	site les activités extrascolaires et de loisirs des enfants, avec une dimension associative et inclusive spécifique à Talant. Objectifs : apporter plus de lisibilité aux parents, faciliter leurs parcours et améliorer l'efficacité du service aux usagers. Les caractéristiques principales du projet : Le projet a pour but de créer un lieu dédié majoritairement à l'enfance en regroupant sur ce site les activités existantes, mais également le centre de loisirs (péri et extra-scolaire), une école conductive pour des enfants polyhandicapés, un restaurant scolaire et une extension de la crèche pour y accroître sa capacité d'accueil à 56 berceaux. Les différentes entités en présence : • Crèche municipale : 855 m² • Centre de loisirs : 1 055 m² • Ecole Conductive : 348 m² • Ligue de Protection des Oiseaux, L.P.O B.F.C. : 283 m² • Locaux associatifs : 629 m² • Locaux administratifs de l'enfance : 320 m² En un même lieu, l'utilisateur pourra déposer ses enfants de moins de 3 ans au multi-accueil les jours ouvrés, faire de même les plus grands pour leur faire profiter des activités de loisirs organisées le mercredi et pendant les vacances scolaires. Il aura également un contact direct avec les équipes de la direction scolarité enfance jeunesse pour ses démarches d'information et d'inscription. Les associations hébergées à l'étage bénéficieront d'une remise à neuf. Le siège régional de Ligue pour la Protection des Eaux (LPO) sera doté de locaux plus spacieux pour accompagner le développement de ses activités de sensibilisation à la biodiversité. Le Pôle de l'enfance Menetrier, sera donc placé sous le sceau de l'inclusivité. Il accueillera un Centre d'Education Conductive (CEC), structure dédiée à la prise en charge des enfants polyhandicapés, une implantation constituant une première sous cette forme en Bourgogne-Franche-Comté. Demain, dans cet espace de l'enfance tout à fait unique, les nouvelles générations, valides ou non, se côtoieront sans faire de différence. Entourés d'équipes dévouées et pluridisciplinaires, les petites et petits bénéficieront d'un environnement propice à leur épanouissement et à leur ouverture au monde et aux autres. Argumentation par rapport aux choix faits par le maître d'ouvrage pour atteindre ses objectifs : Le projet se fera en site occupé pour préserver au maximum les activités actuelles sur place. Il s'agira pour cela de réorganiser les es-
--	---

	paces existants avec des extensions du site jusqu'en bordure de la rue Louis Juvet : aménagement d'un front bâti sur la rue générant une nouvelle identité, accès clairs et distincts de chaque entité avec des entrées sous forme de porches, création d'un îlot intérieur partagé et végétalisé avec espaces de jeux. Le but des orientations environnementales est de transcrire en termes de demandes et de formuler en termes d'exigences les objectifs et les volontés de la collectivité. La description des objectifs environnementaux est la suivante : 1. Réduction de la consommation d'énergie du bâtiment, 2. Création d'un lieu confortable et sain pour le personnel et le public accueilli, 3. La gestion des eaux pluviales, 4. Construction avec des éléments biosourcés Le projet sera au minimum conforme à la réglementation en vigueur au moment du dépôt du permis de construire. Le projet répondra donc aux exigences de la RT2012 et anticipera en termes de performance la RE2020 en se basant sur les exigences du référentiel « Energie-carbone E+C- » A ce titre le niveau de performance énergétique sera à minima : • Niveau Energie 3 • Respecter le besoin bioclimatique Bbio max • Respecter la consommation conventionnelle d'énergie primaire Cep max • Confort d'été • Qualité de l'air intérieur par gestion des niveaux CO2 • Etanchéité à l'air, minimum : 1,7m3/h.m2 Le projet privilégiera : • L'utilisation des matériaux à base de matières premières recyclées et facilement recyclables • L'utilisation de matériaux biosourcés. • L'utilisation des bois ouest-européens au lieu des bois est-européens et nord-américains. Les bois tropicaux seront utilisés uniquement si nécessaire. L'ensemble des bois proviendra de forêts gérées durablement, démarche garantie par des labels FSC ou PEFC ou équivalent. Ainsi le site divisé en trois secteurs, verra les extensions se réaliser en ossature bois avec isolation paille ou laine de bois. La partie de l'école Freinet qui recevra une rénovation lourde aura une isolation par l'extérieure et une rénovation complète des menuiseries et de la toiture terrasse. L'ensemble sera équipé de VMC double flux et chauffé par le réseau de chaleur Métropolitain. Montant prévisionnel global hors taxes : 5 315 094,00 € HT Montant de subvention sollicité : 2 126 037,00 € HT
--	---

Partenaires					
Coût prévisionnel	En investissement (HT)				
	Postes de dépenses		Montant HT		
	Acquisition				
	Etudes		615 094		
	Travaux		4 700 000		
	Frais divers				
	Total		5 315 094		
	En fonctionnement (par an)				
	Postes de dépenses		Montant TTC		
	Salaires				
Dépenses courantes					
Autres					
Total par an					
Plan de financement	En investissement (HT)				
	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	
	Acquisition				
	Etudes	615 094	DETR 40% (246 000 €)	En cours	
	Travaux	4 700 000	DETR 40% (1 880 000 €)	En cours	
	Apports non financiers				
	Total				
	En fonctionnement (par an)				
	Postes de dépenses	Montant			
	Salaires				
	Dépenses courantes				
	Autres				
	Total par an				
	Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).				
	Calendrier	• APD 12/01/2024 • DCE 20/05/2024 • Date prévisionnel appels d’offres pour les marchés de travaux 07/06/2024 • Date prévisionnelle de signature des AE 06/09/2024 • Date prévisionnelle démarrage des travaux 04/11/2024 • Date prévisionnelle de réception de travaux 29/05/2026			
		•			
Indicateurs d’évaluation	•				

proposés	• • •
----------	---



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE DIJON METROPOLE



Mise en accessibilité de la bibliothèque Colette

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale
OBJECTIF	16. Développer l'accès à la culture, au sport et activités de loisirs
Action n°	
Maître d'ouvrage	Ville de DIJON
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation MY ARCHITECT Type : Architecte
Description de l'action	Le contexte du projet : Le réseau dijonnais est composé de 8 équipements, 5 dans les quartiers et 3 en centre-ville. La Ville de Dijon porte une politique volontariste en faveur de la lecture publique, caractérisée par la proximité dans les quartiers, le développement des services et de l'offre numérique, l'évolution vers des bibliothèques "3ème lieu" et la valorisation du patrimoine. Les bibliothèques Colette et Centre-ville Jeunesse, distantes de 400 mètres, constituent le pôle centre-ville. Ouvertes tous les dimanches après-midi depuis mai 2022, elles affichent une grande vitalité notamment en termes de fréquentation et d'emprunt (125 000 visiteurs et 164 000 prêts en 2023), mais leurs espaces ne répondent plus aux

	besoins de la population et à l'évolution des pratiques. Le projet de créer une nouvelle bibliothèque au cœur du centre-ville en rénovant et réaménageant l'actuel site de la bibliothèque Colette vise à mettre à disposition des dijonnais un équipement accueillant et innovant, à la fois lieu du livre et lieu du vivre ensemble et à le rendre accessible à tous. Il concerne l'ancienne abbaye Saint-Etienne, monument historique classé du XIème siècle, abritant également le musée Rude, situé au cœur du centre-ville, dans le quartier des arts, secteur piétonnier très fréquenté. Facilement accessible en transports en commun, cet équipement culturel n'est actuellement que partiellement accessible aux personnes à mobilité réduite. L'ancienne salle capitulaire, l'étage de la nef ainsi que la salle de conférence en sous-sol ne leur sont pas accessibles. Par ailleurs la salle de conférence ne dispose pas de places PMR, ni de rampe d'accès à la scène. Les caractéristiques principales du projet : Avec ce projet la Ville de Dijon poursuit plusieurs objectifs : • Réunir les collections et services jeunesse et adulte • Attirer des publics peu présents dans les équipements actuels • Valoriser un patrimoine remarquable en le rénovant et en le rendant accessible à tous • Promouvoir des usages collaboratifs • Offrir un véritable lieu de sociabilité ouvert au débat démocratique La conception architecturale vise à allier le réaménagement de la bibliothèque et la préservation patrimoniale du monument. L'enjeu principal est de créer un équipement invitant, accueillant et attractif. Il s'agit aussi de valoriser et restaurer le patrimoine bâti protégé, de le rendre accessible à tous les publics et de lui donner une meilleure visibilité. La nouvelle bibliothèque de centre-ville permettra d'accueillir toutes les tranches d'âge, dans un équipement pensé pour les familles dont la surface sera doublée. Une attention spécifique sera portée aux publics éloignés de l'offre culturelle ou isolés, avec une offre documentaire et d'animations adaptée. L'encouragement des pratiques de séjour et d'appropriation du lieu par les habitants est imaginé par la mise à disposition de nouveaux espaces et services. L'accueil sera agrandi et repensé pour devenir plus invitant, bienveillant et sécurisant. Les espaces de lecture seront organisés de manière à
--	--

	donner envie de les explorer notamment grâce à la création d’ambiances variées et à la simplification de l’organisation des collections. Des espaces de convivialité et de détente confortables, agréables inciteront les visiteurs à prolonger leur séjour à l’intérieur de la bibliothèque. Les espaces d’activité (atelier, salle de conférence, espace d’animation, Médialab) constitueront des lieux spécifiques de médiation des savoirs pratiques, de partage, de création et d’apprentissage. L’aménagement paysager du jardin sera l’occasion de soutenir la biodiversité urbaine et de créer un îlot de fraîcheur. Une signalétique intuitive, lisible et inclusive favorisant l’autonomie permettra de rendre les lieux moins intimidants et de faciliter l’utilisation des espaces et des collections. Argumentation par rapport aux choix faits par le maître d’ouvrage pour atteindre ses objectifs : Concernant la mise en accessibilité le projet prévoit les travaux et aménagements suivants : 1. Création d’un ascenseur PMR permettant de rendre accessible aux personnes handicapées : • la salle de conférences et le foyer situés au sous-sol, • les espaces adultes de l’étage, situés en mezzanine de la nef, • un ensemble de locaux du personnel situés au R+1 : un bureau, la salle de repos, des sanitaires • la salle de réunion du R+2 2. Aménagement de la salle de conférence : • Création de 4 emplacements PMR répartis, • Création d’une rampe d’accès à la scène. 3. Nivellement du patio permettant : • de sortir de plain-pied directement dans le patio, • d’accéder de plain-pied à l’atelier 4. Installation d’une plateforme élévatrice permettant l’accès à l’espace « arts et multimédia » (ancienne salle capitulaire) 5. Eclairages gradables par zone de manière à adapter la puissance lumineuse aux besoins de chacun (en augmentation ou en diminution)
--	--

	6. Mise aux normes : • Cheminements intérieurs et extérieurs conformes aux normes PMR ; • Portes actionnables PMR Tous les espaces de lecture et de travail ouverts au public seront accessibles, à l'exception de l'étage de la chapelle sud qui n'intégrera pas de collection mais des assises présentes également dans les autres espaces. Les banques d'accueil respecteront les dispositions PMR ; Les bornes de consultation, de prêt et de retour seront de hauteur variée. Les sanitaires PMR seront conformes et répartis de sorte à ce que tous les espaces publics y aient accès ; Les services techniques sont conçus pour qu'une personne handicapée puisse y travailler et ait accès à un sanitaire PMR et à la même salle de repos que les autres personnels ; La signalétique sera adaptée.																						
Partenaires																							
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td>21.018,18 €</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>195.700 €</td></tr><tr><td>Frais divers</td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td>216.718,18 €</td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr><tr><td>Salaires</td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td></td></tr></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes	21.018,18 €	Travaux	195.700 €	Frais divers		Total	216.718,18 €	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres		Total par an	
Postes de dépenses	Montant HT																						
Acquisition																							
Etudes	21.018,18 €																						
Travaux	195.700 €																						
Frais divers																							
Total	216.718,18 €																						
Postes de dépenses	Montant TTC																						
Salaires																							
Dépenses courantes																							
Autres																							
Total par an																							
Plan de financement	En investissement (HT) <table><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td>108.359,09 €</td><td rowspan="2">DSIL 2025 Autofinancement Ville de Dijon</td><td></td></tr><tr><td>Travaux</td><td>108.359,09 €</td><td></td></tr><tr><td>Apports non</td><td></td><td></td><td></td></tr></table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition				Etudes	108.359,09 €	DSIL 2025 Autofinancement Ville de Dijon		Travaux	108.359,09 €		Apports non						
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																				
Acquisition																							
Etudes	108.359,09 €	DSIL 2025 Autofinancement Ville de Dijon																					
Travaux	108.359,09 €																						
Apports non																							

	financiers			
	Total	216.718,18 €		
	En fonctionnement (par an)			
	Postes de dépenses	Montant		
	Salaires			
	Dépenses courantes			
	Autres			
	Total par an			
	Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).			
	Calendrier	• Lancement de la consultation pour les marchés de travaux : février 2025 • Notification des marchés : mai 2025 • Démarrage de s travaux : mai 2025 • Fin des travaux phase 1 : décembre 2025 • Fin des travaux phase 2 : octobre 2026 • Fin des travaux phase 3 : février 2027		
Indicateurs d'évaluation proposés	• Respect des délais de réalisation • Satisfaction des usagers • •			



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE DIJON METROPOLE



Remplacement de l'éclairage énergivore du stade de la Fontaine d'Ouche par des leds

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire
OBJECTIF	10. Soutenir la performance environnementale du domaine public
Action n°	
Maître d'ouvrage	Ville de DIJON
Maître d'œuvre	Ville de DIJON
Description de l'action	Le contexte du projet : Les terrains d'honneur et d'entraînement en herbe du stade de football situé dans le QPV de la Fontaine d'Ouche à Dijon étaient vieillissants et leurs éclairages trop énergivores. Les caractéristiques principales du projet : Lors d'une première phase de travaux, la Ville de Dijon a décidé de rénover les pelouses vieillissantes des terrains d'honneur et d'entraînement du stade de la Fontaine d'Ouche par du gazon synthétique en 2024. Dans une seconde phase, elle a décidé de remplacer l'éclairage existant par des leds afin de réaliser des économies de

	fonctionnement, phase faisant l'objet de cette demande de subvention. Nature des travaux : Changement des éclairages existants par des projecteurs leds ; Remise à neuf des câblages et des commandes.																																										
Partenaires																																											
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>Acquisition</td><td></td></tr> <tr><td>Etudes</td><td></td></tr> <tr><td>Travaux</td><td>69.929 €</td></tr> <tr><td>Frais divers</td><td></td></tr> <tr><td>Total</td><td>69.929 €</td></tr> </tbody> </table> En fonctionnement (par an) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>Salaires</td><td></td></tr> <tr><td>Dépenses courantes</td><td></td></tr> <tr><td>Autres</td><td></td></tr> <tr><td>Total par an</td><td></td></tr> </tbody> </table>				Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes		Travaux	69.929 €	Frais divers		Total	69.929 €	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres		Total par an																		
Postes de dépenses	Montant HT																																										
Acquisition																																											
Etudes																																											
Travaux	69.929 €																																										
Frais divers																																											
Total	69.929 €																																										
Postes de dépenses	Montant TTC																																										
Salaires																																											
Dépenses courantes																																											
Autres																																											
Total par an																																											
Plan de financement	En investissement (HT) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>Acquisition</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Etudes</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Travaux</td><td>28.034,54 € 16.258,49 € 4.335,60 € 7.314,57 € 13.985,80 €</td><td>DSIL 2025 Département Région ANS Autofinancement Ville de Dijon</td><td></td></tr> <tr><td>Apports non financiers</td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Total</td><td>69.929 €</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> En fonctionnement (par an) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Postes de dépenses</th><th>Montant</th><th></th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>Salaires</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Dépenses courantes</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Autres</td><td></td><td></td></tr> <tr><td>Total par an</td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table> Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds				Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition				Etudes				Travaux	28.034,54 € 16.258,49 € 4.335,60 € 7.314,57 € 13.985,80 €	DSIL 2025 Département Région ANS Autofinancement Ville de Dijon		Apports non financiers				Total	69.929 €			Postes de dépenses	Montant		Salaires			Dépenses courantes			Autres			Total par an		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																																								
Acquisition																																											
Etudes																																											
Travaux	28.034,54 € 16.258,49 € 4.335,60 € 7.314,57 € 13.985,80 €	DSIL 2025 Département Région ANS Autofinancement Ville de Dijon																																									
Apports non financiers																																											
Total	69.929 €																																										
Postes de dépenses	Montant																																										
Salaires																																											
Dépenses courantes																																											
Autres																																											
Total par an																																											

	européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).
Calendrier	• Marché notifié le 15/04/24 • Démarrage des travaux en mai 2024 • Réception des travaux en août 2024 •
Indicateurs d'évaluation proposés	• Économies d'énergie générées par le nouvel éclairage en leds • • •



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE DIJON METROPOLE



Aménagement d'une maison des services publics à l'écocité Jardins des Maraîchers

AXE	4/ La cohésion sociale et territoriale
OBJECTIF	13. Renforcer le maillage du territoire en services de première nécessité
Action n°	
Maître d'ouvrage	Ville de Dijon – Maître d'ouvrage délégué : SPLAAD
Maître d'œuvre	Nom de l'organisation : Topoiein Studio Type : architecte
Description de l'action	Le contexte du projet : Le projet d'une maison des services publics s'inscrit au sein de la ZAC Ecocité Jardins des Maraîchers qui à ce jour compte plus de 700 logements. De manière à renforcer l'accès aux services publics de ses habitants et de ceux alentour, la Ville de Dijon a décidé d'acquérir une cellule commerciale pour l'aménager en faveur de services publics. L'objectif consiste à installer une maison de services au public regroupant des permanences des services de la ville de Dijon et/ou d'élus. Avec un aménagement adapté à des activités tertiaires, cet espace pourra accueillir également des activités de la Maison d'Education Populaire « Le Tempo » et d'éventuelles permanences de la CAF, de la CPAM, de Pôle Emploi, ...etc. Les caractéristiques principales du projet :

	Après s'être assuré de la faisabilité de l'opération, la Ville de Dijon a désigné la SPLAAD comme maître d'ouvrage délégué via un mandat de réalisation. Une maîtrise d'œuvre est en cours de désignation pour la conception et le suivi des travaux. Il est prévu de livrer l'opération en décembre 2025 avec un dépôt de demande d'autorisation d'urbanisme en mars 2025. Le local à aménager est d'une surface d'environ 135 m². La programmation de l'opération repose sur les espaces suivants: espace accueil ; 3 bureaux de 10 m² environ ; 1 bureau de 16 m² environ ; salle de réunion de 25 m² environ ; sanitaire mixte dédié aux professionnels équipé de lave mains ; sanitaires PMR pour le public ; kitchenette accessible depuis dégagement et donnant sur salle de réunion ; espace ouvert repro/impression/stockage ; armoire technique informatique avec baie de brassage ; pour les bureaux, des bureaux simples seront privilégiés avec un accès secondaire entre eux à des fins de sécurité en cas d'agression ou menace d'un usager. Le coût de l'opération est estimé à 275.300 € HT, auxquels il conviendra d'ajouter le coût d'acquisition de la cellule, évalué à 220.000 € environ, que le Conseil municipal de la Ville de Dijon doit acter lors de sa session du 27 janvier 2025.																						
Partenaires																							
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td>220 000</td></tr><tr><td>Etudes</td><td>38 000 €</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>176 000 €</td></tr><tr><td>Frais divers (honoraires techniques, assurances, rémunération de la SPLAAD...)</td><td>51 300 €</td></tr><tr><td>Total</td><td>485.300 €</td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr><tr><td>Salaires</td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td></td></tr></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition	220 000	Etudes	38 000 €	Travaux	176 000 €	Frais divers (honoraires techniques, assurances, rémunération de la SPLAAD...)	51 300 €	Total	485.300 €	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres		Total par an	
Postes de dépenses	Montant HT																						
Acquisition	220 000																						
Etudes	38 000 €																						
Travaux	176 000 €																						
Frais divers (honoraires techniques, assurances, rémunération de la SPLAAD...)	51 300 €																						
Total	485.300 €																						
Postes de dépenses	Montant TTC																						
Salaires																							
Dépenses courantes																							
Autres																							
Total par an																							
Plan de financement	En investissement (HT) <table><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td><td rowspan="4">DSIL 2025 Autofinancement Ville de Dijon</td><td rowspan="4"></td></tr><tr><td>Etudes</td><td>132.650 €</td></tr><tr><td>Travaux</td><td>352.650 €</td></tr><tr><td>Frais divers</td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td>485.300 €</td><td></td><td></td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant</th><th></th></tr></table>	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition		DSIL 2025 Autofinancement Ville de Dijon		Etudes	132.650 €	Travaux	352.650 €	Frais divers		Total	485.300 €			Postes de dépenses	Montant		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																				
Acquisition		DSIL 2025 Autofinancement Ville de Dijon																					
Etudes	132.650 €																						
Travaux	352.650 €																						
Frais divers																							
Total	485.300 €																						
Postes de dépenses	Montant																						

	Salaires		
	Dépenses courantes		
	Autres		
	Total par an		
	Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).		
Calendrier	• Remise d'une esquisse : janvier 2025 • Remise d'un AVP : Février 2025 • Remise d'un Projet/DCE : Mars 2025 • Dépôt déclaration préalable : Avril 2025 – 1 mois d'instruction • Consultation des entreprises : Mai 2025 • Travaux de juin à Décembre 2025 (réception) • Ouverture au public : janvier 2026		
Indicateurs d'évaluation proposés	• Nombre de personnes accueillies annuellement • • •		

**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE
DE DIJON METROPOLE**



**Reconstruction de l'éclairage public sur le domaine communal
de la Ville de Dijon**

AXE	3/ La transition écologique et énergétique du territoire
OBJECTIF	10. Soutenir la performance environnementale du domaine public
Action n°	
Maître d'ouvrage	Ville de DIJON
Maître d'œuvre	Groupement Bouygues/Citelum
Description de l'action	Le contexte du projet : Lors du passage en communauté urbaine le Grand Dijon, devenue Dijon métropole, a récupéré la compétence voirie et donc la gestion de l'éclairage public des ouvrages Métropolitains, reste à charge à chacune des communes des points d'éclairage de compétence communale défini suivant leur implantation géographique. Les ouvrages communaux seront reconstruits en même temps que les ouvrages Métropolitains afin de garder une certaine cohérence, notamment en terme de fonctionnement et de température de couleur. Au vu des disparités et de la vétusté des équipements d'éclairage public et de l'augmentation constante du coût de l'énergie, la Ville de Dijon a

	décidé d'investir pour moderniser son parc de luminaires en remplaçant les lanternes énergivore équipées avec des lampes à décharge par de la LED. Les caractéristiques principales du projet : Dijon métropole a lancé un marché de type Conception Réalisation Exploitation Maintenance pour la gestion globale de son espace public : éclairage public, signalisation lumineuse tricolore, contrôle d'accès, sécurité incendie piloté au travers un réseau haut débit depuis le Poste de Pilotage Connecté. Le programme fonctionnel de ce marché demandait aux candidats de s'engager sur des économies d'échelle sur leurs prestations et sur les économies d'énergie de l'éclairage public finançant ainsi le déploiement de la smart city. Le marché OnDijon a été signé avec le groupement Bouygues Citelum fin 2017. D'une durée de 13 ans, il prévoit, à terme, 100% des 34000 luminaires du territoire métropolitain équipés en LED et 65% d'économie d'énergie. La Ville de Dijon bénéficie des avantages de ce marché et peut ainsi investir afin de reconstruire les 1601 points qui constituent son parc communal. Pour l'année 2025 il est prévu la reconstruction d'environ 300 points lumineux sur la commune de Dijon <u>Argumentation par rapport aux choix faits par le maître d'ouvrage pour atteindre ses objectifs :</u> Le choix de la technologie LED pour les luminaires s'est imposé grâce aux rapides évolutions dans ce domaine. Depuis quelques années l'efficacité (lumen/watt) des LED a dépassé celle des lampes à décharge classiques de l'éclairage public. Les constructeurs ont maintenant quasiment abandonné la commercialisation des luminaires avec des lampes à décharge. La LED permet également d'abaisser fortement l'éclairement et donc la puissance consommée à certaines heures de la nuit.
--	--

	La puissance peut être abaissée jusqu’à 90%, ce qui laisse un flux lumineux très faible appelé le mode « veilleuse », de plus les impacts des spectres de la lumière sur la biodiversité sont pris en compte et la température de couleur dans les parcs et jardins sera adaptée afin de limiter la gêne occasionnée. La Ville de Dijon a choisi l’installation d’une télégestion en cohérence avec l’installation de Dijon Métropole afin de différencier les jours et les heures pour l’abaissement en fonction des lieux d’installations et des usages.																																							
Partenaires																																								
Coût prévisionnel	En investissement (HT) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant HT</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td></td></tr><tr><td>Travaux</td><td>343.475,08 €</td></tr><tr><td>Frais divers</td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td>343.475,08 €</td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant TTC</th></tr><tr><td>Salaires</td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td></td></tr></table>	Postes de dépenses	Montant HT	Acquisition		Etudes		Travaux	343.475,08 €	Frais divers		Total	343.475,08 €	Postes de dépenses	Montant TTC	Salaires		Dépenses courantes		Autres		Total par an																		
Postes de dépenses	Montant HT																																							
Acquisition																																								
Etudes																																								
Travaux	343.475,08 €																																							
Frais divers																																								
Total	343.475,08 €																																							
Postes de dépenses	Montant TTC																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes																																								
Autres																																								
Total par an																																								
Plan de financement	En investissement (HT) <table><tr><th>Financement</th><th>Montant</th><th>Dispositif financier mobilisé</th><th>Décision</th></tr><tr><td>Acquisition</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Etudes</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Travaux</td><td>103.042,52 € 240.432,56 €</td><td>DSIL 2025 Autofinancement Ville de Dijon</td><td></td></tr><tr><td>Apports non financiers</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total</td><td>343.475,08 €</td><td></td><td></td></tr></table> En fonctionnement (par an) <table><tr><th>Postes de dépenses</th><th>Montant</th><th></th></tr><tr><td>Salaires</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Dépenses courantes</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total par an</td><td></td><td></td></tr></table> Décrire ici les financements mobilisés ou à mobiliser et les éventuels phasages	Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision	Acquisition				Etudes				Travaux	103.042,52 € 240.432,56 €	DSIL 2025 Autofinancement Ville de Dijon		Apports non financiers				Total	343.475,08 €			Postes de dépenses	Montant		Salaires			Dépenses courantes			Autres			Total par an		
Financement	Montant	Dispositif financier mobilisé	Décision																																					
Acquisition																																								
Etudes																																								
Travaux	103.042,52 € 240.432,56 €	DSIL 2025 Autofinancement Ville de Dijon																																						
Apports non financiers																																								
Total	343.475,08 €																																							
Postes de dépenses	Montant																																							
Salaires																																								
Dépenses courantes																																								
Autres																																								
Total par an																																								

	pluriannuels. Préciser le dispositif financier qui sera mobilisé (crédit de droit commun, dotation, contrat avec une collectivité, plan de relance, fonds européens, appel à projet,...). Pour les apports non financiers (temps de travail, locaux,..., les valoriser).
Calendrier	• Date prévisionnelle de démarrage des travaux : mars 2025 • Date prévisionnelle réception des travaux : 31 décembre 2025 • •
Indicateurs d'évaluation proposés	• Respect du calendrier de réalisation de l'opération • Diminution des consommations énergétiques • •